VOLUME V

WINNIPEG, MERCREDI, 20 JUIN 1917

NUMERO 6

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis - - - - $1.50

Union Postale - - - - - - - $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO., LTD.

619 Ave. McDermot

Téléphones - - Garry 4264-4265

Des noms, de l'argent et des témoignages

Des noms, des noms! Nous en avons déjà un bon nombre, mais nous en voulons plus. Nos amis répondent de si encourageante façon à notre appel à leur patriotisme que déjà nous entrevoyons la possibilité d'une propagande permanente dans la province de Québec et aux Etats-Unis. Pour cela, il faut des noms. Deux à trois cents ne suffisent pas. Va pour une première liste de trois mois. Mais nous voulons un effort durable, tenace, répété, permanent, qui violente en quelque sorte l'apathie de nos frères québecois et franco-américains. Pareil effort ne peut être circonscrit dans le bref espace de trois mois. Il lui faut plus, beaucoup plus; il lui faut même, lâchons le mot, des années. Oui, des années! Il faut que de trois mois en trois mois notre journal porte à la connaissance d'une nouvelle série de trois cents parents ou amis de familles manitobaines le récit du succès de nos fermiers; il faut que de trois mois en trois mois notre journal aille détruire les préjugés que nourrissent contre notre situation scolaire une autre série de trois cents parents et amis du Québec et des Etats-Unis; il faut que de trois mois en trois mois notre journal aille dire à un autre nouveau trois cents frères québecois et franco-américains que notre Manitoba offre de belles facilités d'établissement, que la culture y est facile et payante, qu'on s'y crée un avenir en peu d'années.

Mais pour faire pareille oeuvre, si utile, si saine et si profitable à la patrie, il nous faut des noms, de l'argent, des témoignages de succès.

Des noms. Nous en avons déjà plus de deux cents. Cela ne suffit pas. Nous en voulons des centaines et des centaines. Un millier répondrait à peine à notre désir.

Pourquoi ne les aurions-nous pas? Quel de nos lecteurs n'a pas des parents dans la province de Québec et aux Etats-Unis? Qu'il nous en donne nom, prénom, adresse, lisiblement écrits. Ce n'est pas requérir un effort épuisant que de demander de prendre une plume et un crayon et de jeter sur un feuillet de papier les noms de deux, quatre, dix, quinze, vingt parents... Tous nos lecteurs devraient être capables de cet effort. A quoi bon remettre à plus tard? Cela nous obligera tout simplement à revenir à la charge. Mieux vaut s'exécuter sur le champ que de s'exposer à être de nouveau importuné.

Qu'on se le tienne pour dit: Nous voulons réussir et nous réussirons. Une seul chose est requise: de la tenacité; nous en avons à revendre.

Il nous faut de l'argent.

Notre liste de la colonne 7, première page, démontre que notre appel n'a pas été vain et que maintenant nous avons au Manitoba du patriotisme vraiment agissant. Au nom de la race, merci à nos souscripteurs. Que la liste s'allonge! Si on ne peut donner dix piastres, qu'on donne cinq; si on ne peut donner cinq, qu'on donne deux piastres, une piastre, cinquante, vingt-cinq, dix sous. Mille fois mieux vaudrait un fonds de propagande fruit de petites souscriptions de tous les manitobains français qu'un fonds dû aux seules souscriptions de quelques-uns de nos plus riches lecteurs. Ce que nous souhaitons, ce que nous voulons, c'est l'effort commun et de tous. La race y a droit. Quelque infime soit-il, il ne sera point perdu. Goutte d'eau il s'ajoutera à d'autres gouttes d'eau, des gouttes naîtront les petits ruisseaux, des petits ruisseaux les grands fleuves et des grands fleuves les profonds océans dont les puissantes vagues brisent tous les obstacles.

Des noms! De l'argent!

Mais ce n'est pas suffisant. N'en voilà-t-il pas des gens exigents! Admettons; mais n'empêche que sans témoignages les noms et l'argent ne seront qu'à demi efficaces.

Il nous faut donc des témoignages. Pourquoi n'en n'aurions-nous pas? Ce n'est pas la matière qui fait défaut. Les nôtres ont réussi par centaines. Pourquoi ne pas le dire? Surtout si cela peut décider d'autres Canadiens français à venir au Manitoba. Un bref et clair récit du succès d'un des nôtres, ça parle à l'esprit du Québecois ou Franco-américain; ça démontre et ça prouve qu'il y a avantage à venir s'établir ici. Des faits précis, des faits vécus, des faits marqués du sceau de l'expérience fructueuse, voilà ce qu'il faut donner à nos lecteurs du Québec et des Etats-Unis.

Des noms. A la douzaine si on le peut. Nous n'en aurons jamais trop.

De l'argent. Si on ne peut donner beaucoup, qu'on donne peu. Ce sera autant. Un sou offert à pareille oeuvre, s'il est bien employé, ne sera pas gaspillé.

Des témoignages. Vous avez réussi; dites-nous comment. Point de fausse modestie. Votre voisin a réussi; dites-nous comment.

Donnez-nous ces trois choses et nous vous répondons du succès. Le résultat de notre premier effort nous permet de vous en donner l'assurance.

Ecoles Bilingues

On se rappelle que toute la campagne de persécution organisée contre l'enseignement du français dans les écoles bilingues d'Ontario a eu pour prétexte la prétendue infériorité de l'enseignement de l'anglais dans ces écoles. Le rapport du commissaire Merchant, nommé par le gouvernement de l'Ontario pour faire une enquête, fut loin de conclure à l'infériorité des écoles bilingues; la conclusion générale fut que les écoles bilingues valaient les autres. On fit tout de même le Règlement 17 et on organisa la persécution.

Voilà que l'inspecteur Swift, nommé dernièrement par le gouvernement pour faire l'inspection des écoles bilingues d'Ottawa, se voit forcé par l'évidence des faits de faire le rapport suivant. Nous empruntons la dépêche d'Ottawa à l'**Evénement**.

"Ottawa, 14.—L'inspecteur Swift, du département d'éducation "d'Ontario, vient de terminer sa visite des écoles bilingues d'Ottawa, "et il a présenté son rapport officiel. D'après ce rapport l'inspec"teur Swift admet que le règlement "dix-sept" n'est pas observé "dans les écoles, mais que tout de même l'enseignement donné dans "les deux langues dans ces écoles, ne laisse rien à désirer. Il ajoute "que dans certaines écoles, les résultats obtenus sont merveilleux "sous tous rapports."

Au témoignage d'un officier du Département de l'Instruction Publique de Toronto, — qui ne peut sûrement pas être taxé de partialité en faveur des Canadiens français, — il faut forcément conclure que la raison mise en avant pour déclancher cette persécution et la continuer, ne vaut rien du tout.

C'est donc du fanatisme pur et simple. Nous le savions, mais il fait bon de le voir également déclaré par un officier du gouvernement.

Va-t-on cesser la persécution et revenir aux sentiments de justice et d'équité. La paix du pays y gagnerait beaucoup et la langue anglaise en Ontario n'y perdrait rien. Certaines choses sont vraiment incompréhensibles.

Conscription et Referendum

La lutte vient de s'engager à fond à Ottawa. A la grande surprise du gouvernement et aussi, avouons-le, à la grande surprise de tout le pays, Sir Wilfrid Laurier a demandé le referendum, la consultation populaire. Son amendement qu'il appuya d'un vigoureux discours de deux heures, fut secondé par M. Oliver, député d'Edmonton. Ce fut une autre surprise, car on disait M. Oliver conscriptionniste enragé. Au nom du gouvernement, Sir Foster rejeta la demande du chef de l'opposition et réclama purement et simplement le vote de la conscription.

Le débat se continue et durera probablement toute la semaine.

Le gouvernement aura-t-il une majorité et quelle sera-t-elle? On ne saurait encore le dire. Cela dépend du nombre de défections de part et d'autre. On a fort parlé d'une scission au sein du parti libéral. Jusqu'ici un seul député a fait faux bond: trois ou quatre autres suivront peut-être cet exemple. Du côté ministériel, M. Patenaude, ministre, a quitté le caibnet. On parle de nombreuses défections chez les conservateurs canadiens-français. Quelles sont-elles? Le vote seul nous le dira.

* * *

L'opposition demande le referendum parce que, dit-elle, le bill Borden comporte un changement radical de politique. Une telle modification apportée à la vie du peuple canadien doit être approuvée par le peuple consulté par voie de referendum. D'autant plus, ajoute l'opposition, que le gouvernement actuel est moribond et ne représente aucunement le peuple canadien. Son terme d'office est expiré, et s'il a légalement une certaine existence, c'est qu'il s'est lui-même accordé un prolongement de vie. A cela le gouvernement répond que le bill Borden ne comporte rien de nouveau et que son principe se trouve dans la loi actuelle de milice. Donc point de nécessité de consulter le peuple, puisque jadis il ratifia par la voie de ses représentants les modifications apportées à la loi de la milice.

* * *

Il est d'ores et déjà certain que le gouvernement n'accordera pas le referendum. En son nom Sir Foster a brûlé ses derniers vaisseaux. Si l'amendement Laurier triomphe au vote, on peut être assuré d'une dissolution des chambres et d'un appel au peuple.

A DROITE ET A GAUCHE

Les pertes françaises.

Le gouvernement français n'a jamais publié de statistiques officielles des pertes subies par la France depuis le début de la guerre. M. Lane, ministre de l'intérieur aux Etats-Unis, parlait récemment d'un million de soldats français tombés pour la défense de la patrie. Ce chiffre serait au-dessous de la vérité, nous assure un observateur américain. Voici le calcul fait par cet observateur:

Effectif total appelé sous les drapeaux en France depuis le 1er août au 1er mai 1917	4,407,000
Tués	1,410,000
Prisonniers	478,000
Morts de maladies	65,000
Réformés par suite de blessures reçues au front	620,500
Réformés par suite de maladie	200,000
Affectés aux fabriques des munitions	280,000
A déduire de l'effectif total	3,053,000
En ce moment sous les drapeaux	1,454,000

Sur ce nombre il y a 285,000 hommes aux colonies et à Salonique, ce qui laisse sur le front, 1,454,000 moins 285,000, soit: 1,169,000 hommes.

Ainsi les Français ont eu 1,410,000 tués et il leur reste, sur le front, 1,169,000 hommes.

* * *

L'effort anglais.

Nos patriotards anglais ne cessent de nous répéter depuis le début de la guerre que l'Angleterre fait tout et qu'elle a sur le continent quelques millions d'hommes. L'écrivain américain dont nous avons cité les chiffres concernant l'armée française ne croit pas si prodigieuse la part des Anglais. Tout au plus ont-ils 1,500,000 en France, y compris les contingents coloniaux. 600,000 hommes sont maintenant en Irlande, où l'on craint la rébellion.

* * *

Nos pertes des 12 derniers mois.

Pour justifier son projet de conscription, M. Borden a donné aux Communes une intéressante statistique des enrôlements et des pertes durant les derniers douze mois.

Depuis juin 1916, les hors de combat dans le corps expéditionnaire canadien se chiffrent par 65,549, dont 2,957 officiers et 62,592 soldats. Le nombre des tués est de 12,062; celui des morts des blessures reçues est de 2,810; morts de maladies, 911; supposés morts, 1,328; manquants, 603; prisonniers, 1,010; enfin le nombre des blessé est de 45,823.

Au cours des derniers 12 mois, le nombre total des recrues a été de 4,510.

Les hors de combat en février, mars et avril de cette année sont de 17,645, dont 4,891 sont tués, morts de leurs blessures, supposés morts de leurs blessures, supposés morts, prisonniers ou manquants. Le nombre total des blessés, pendant ces trois mois, est de 12,243. Pendant ces trois mois, les recrues se chiffrent par 19,584.

L'enrôlement durant la même période a donné 74,510 recrues.

UNE LETTRE DE M. J.-H. RAINVILLE

Le vice-président de la Chambre écrit aux curés pour leur demander de pousser leurs paroissiens à se prononcer en faveur de la conscription. — Menaces déguisées.

Les journaux de la province de Québec ont publié, ces derniers temps, plusieurs lettres de députés ministériels s'efforçant de chloroformer l'opposition anti-conscriptionniste. La plus typique de ces lettres est celle de M. J.-H. Rainville. Elle s'adrese aux curés de son comté et leur commande d'inciter leurs paroissiens à se prononcer en faveur de la conscription. Les menaces sont si apparentes qu'il n'est même pas nécessaire de les souligner.

Ottawa, le 31 mai 1917.

Cher monsieur le curé,

Je crois ne rien vous apprendre en vous disant que l'heure que nous vivons est sombre. Dans la capitale du Canada, où se trouvent réunis les représentants de tous les groupes sociaux de toutes les nationalités, de toutes les croyances, comme de toutes les provinces du pays, il nous est donné de nous rendre plus exactement compte des sentiments répandus dans la population canadienne; et c'est après avoir attentivement pris connaissance de ces courants d'idées que je me permets de vous écrire pour vous informer que la situation est plus grave que nous le pensons dans la province de Québec. L'exacte vérité, c'est que nous allons vivre des heures plus solennelles qu'aucune autre de notre histoire et que, ces heures écoulées, la race canadienne-française catholique ne sera peut-être pas dans le même état qu'aujourd'hui parmi les populations du Dominion.

Je vous prie de croire, monsieur le curé, que je ne vous écris pas en ma qualité de député conservateur. Je le fais d'abord, en ma qualité de député puis de citoyen se rendant compte des devoirs impérieux du moment et sollicitant les lumières des esprits éclairés et des âmes qui ont souci de notre avenir.

C'est à ce double titre que je me permets de vous supplier d'employer toutes les ressources de votre esprit national et de votre influence pour engager vos paroissiens à attendre le texte de la loi de conscription, avant de se livrer à des expressions d'opinions désastreuses pour notre province et pour notre nationalité.

J'ai fait beaucoup de démarches pour tâcher de savoir ce qu'il y avait dans ce bill de conscription, car il n'est pas possible pour notre pays de faire une conscription générale qui comprendrait tous les hommes d'âge de porter les armes, de 20 à 45 ans. D'après les détails que j'ai cru pouvoir saisir, sans en être certain, il y a la conscription du travail, la conscription obligatoire en faveur de l'agriculture et enfin la conscription militaire. Si cela était, toutes les industries légitimes et nécessaires à notre pays ne seraient pas dérangées, mais au contraire seraient encouragées; l'onprocurerait d'une manière obligatoire un nombre considérable de main d'oeuvre des villes pour aider aux agriculteurs qui se plaignent et qui ont raison de se plaindre et dont la production est excessivement loin d'être suffisante. Ceci veut dire que l'on ne toucherait pas à un seul cultivateur, ni à leurs fils. Enfin la conscription militaire serait pour les autres, divisée en cinq ou six classes. Mais bref, nous n'aurons les détails que lorsque le bill sera imprimé. La précipitation et l'énervement ne peuvent produire aucun bon résultat. Je m'adresse à vous, non pas comme partisan ou adversaire d'un gouvernement, mais comme pasteur des âmes, chef spirituel d'une paroisse et citoyen libre et éclairé exerçant une puissante influence sur ses compatriotes, comprenant les devoirs du peuple et voyant la gravité de l'heure présente.

Je me demande quelles conséquences produiront, pour la race française catholique au Canada, des agitations comme celles qui se sont récemment produites à Montréal, lors des assemblées de sir Robert Borden et de M. Blondin, au Monument National, ou de l'attaque contre les affiches de recrutement ou encore des interruptions organisées pour empêcher un ministre protestant de prononcer un discours au pied du monument de la Reine Victoria, à Montréal, quand des milliers de petits Anglais y allaient déposer des fleurs, le 24 mai dernier.

Permettez-moi de vous révéler qu'une opinion va se confirmant parmi plusieurs députés des provinces-soeurs que, du train dont vont les choses dans la province de Québec, il n'est pas improbable qu'une maojrité anglaise demande, afin d'assurer la paix générale dans notre propre pays, une modification de l'Acte de la Confédération pour supprimer tous les privilèges par lesquels se distingue la race française des autres races qui vivent au Canada. Je vous entends me répondre qu'il y aura du sang répandu avant que cette chose ne s'accomplisse. Je vous crois avec d'autant moins de peine que je suis absolument de votre avis. Nous pouvons prédire qu'il y aura du sang répandu, mais je vous assure que nous ne pouvons point prédire qu'il en résultera quelque bien. Il est donc sage de se communiquer ces graves appréhensions et de mettre en oeuvre toute la bonne volonté dont on est capable pour éviter, puisqu'il en est temps encore, des manifestations hasardeuses qui peuvent si facilement devenir désastreuses pour nous à tous les points de vue sans un seul espoir de compensation en retour.

Je vous soumets respectueusement ces quelques considérations, confiant que vous les accueillerez avec l'esprit civique dont vous ne sauriez manquer de faire preuve dans un moment où peuvent se fixer l'histoire et la destinée de la race française catholique au Canada. Je sollicite humblement l'expression de votre opinion sur ces questions d'intérêt vital, parce que j'ai besoin de vos conseils éclairés et que j'ai confiance en votre patriotisme.

Je vous enverrai le texte de la loi aussitôt qu'il sera distribué.

Avec remerciements, je me souscris, mon cher monsieur le curé,

Votre dévoué serviteur,

J.-H. Rainville.

LE VISAGE DU MINISTRE

(Le Nationaliste)

Détachons de l'**America**, la revue des Jésuites américains de New-York, — l'une des revues hebdomadaires les plus vivantes qui se puissent lire, — cette page à la fois discrète et remarquable sur le passage de M. Viviani à New-York. (Nous traduisons en serrant le texte de près):

"L'emblème étoilé d'un pays vraiment dédié à la liberté claquait dans la brise rafraîchissante. Sous l'ombre mobile de ses plis, un ministre de la Justice étranger demandait l'aide américaine, pour que "**justice soit rendue aux nations de la terre**". Il était éloquent et sa cause populaire. Toute la ville était réunie pour l'honorer, ainsi que ses compagnons de voyage. "Mais voyez donc", dit un auditeur, "si son visage n'est pas le plus triste de tous ceux que j'ai vus!"... **pour que la paix fondée sur la justice restaure enfin la liberté!**" disait le ministre, comme une puissante clameur d'acclamations montait de la foule amassée sur la place publique.

"**Le visage le plus triste que j'ai vu!**" Il pouvait bien en être ainsi! Il était sous un drapeau qui a toujours abrité de ses plis protecteurs les opprimés de toutes les nations accourus vers la liberté. L'esprit du ministre se reportait-il vers les années où il accomplit de grandes choses "**pour que la liberté régnât enfin**"? Car il avait bien servi son pays, disaient des voix; du moins, il était sorti de l'obscurité pour monter aux sommets. Enfant, une communauté religieuse l'avait recueilli, défendu contre sa pauvreté; ces hommes consacrés à Dieu, l'avaient nourri, vêtu, abrité, instruit. Ils lui avaient prodigué les soins, l'amour d'un père. Se le rappelait-il? Qui sait? La mémoire fait tant de prodiges, aux heures où le coeur est remué d'émotions! Se rappellerait-il aussi que, des ans plus tard, il se servit de ses dons, nourris de la bonté de ces moines, pour chasser ceux-ci de leur monastère et de leur patrie, afin que "**la liberté régnât enfin**"? Ainsi a-t-on un étrange culte pour la liberté! Lui et ses amis politiques, ils avaient exilé ces moines au nom de la liberté; car ces hommes voulaient enseigner la loi de Dieu et la liberté le défendait. Il y avait toute licence de blasphémer Dieu sur les places publiques et jusque dans le parlement de la nation. La liberté le permettait, elle protégeait ces propos outrageants. Mais il ne fallait pas enseigner aux enfants à connaître, à aimer, à servir Dieu. Cela, c'était l'esclavage, indigne d'un homme libre, d'un pays libre.

"**Le visage le plus triste que j'ai vu!**" Certes! Car d'autres souvenirs surgissaient, comme la place publique retentissait d'applaudissements.. "**nous vous demandons votre secours dans ce grand conflit pour l'idéal de la liberté...**" Il y avait autrefois, aussi, dans cette terre jadis heureuse, des âmes virginales, dignes d'approcher et de toucher les âmes pareillement virginales des enfants, de secourir charitablement leurs soeurs déchues, de verser sur la couche des agonisants un amour comme celui qui coula du Calvaire. Mais cet amour, ainsi manifesté, n'était pas compatible avec la liberté. Ainsi le ministre ferma et vendit leurs écoles, leurs demeures, leurs hôpitaux, au nom de cette liberté pour laquelle il plaidait maintenant. De l'argent que donna cette vente, il en tomba une partie dans le trésor de l'Etat. Le reste, produit de la mise aux enchères de maisons construites soutenues par des mains et des coeurs purs, servit à acheter des parures de cou pour la gorge souillée des courtisanes. Et, les femmes vertueuses qui ne demandaient qu'à faire connaître le Christ aux pauvres, aux infirmes, aux abandonnés, le ministre les jeta dans la rue. Ainsi s'avilit la liberte, dans les esprits et les nations qui vendent le Christ, espérant, comme Judas, trouver le bonheur dans ce marché.

"**Le visage le plus triste que j'ai vu!**" Je me vengerai, a dit le Seigneur. Il ne convient pas aux mortels de peser l'iniquité, de mesurer le châtiment. M. Viviani est venu, il est parti. La cause de la commission internationale ne peut souffrir de ce rappel des choses passées. Mais même si, en mémoire de la première parole du Christ sur le Calvaire, il nous faut pardonner l'injustice innombrable, pouvons-nous oublier que les voix sanglotantes des pauvres opprimés, les gémissements des vierges consacrées jetées dans un monde d'iniquités, s'élèvent au-dessus des applaudissements et des peuples, cri perçant qui pousse le Dieu éternel aux vengeances éternelles?"

PROPAGANDE DE COLONISATION

Un Bienfaiteur, Saint-Boniface	$10.00
Ligue de la Presse Catholique de Langue française	$5.00
M. l'abbé P.-E. Halde, Deloraine	$5.00
Pour la colonisation, Letellier	$2.00
Saint-Isidore de Laprairie, Québec	$1.00
M. Victor Champagne, St-Norbert, Man.	$1.00
Un jeune de Saint-Boniface, Man.	$5.00
Sifton, Man.	$5.40
M. Alphonse Côté, Fisher Branch, Man.	$1.00
Un abonné de Dufresne, Manitoba	$2.00
M. l'abbé Jutras, Letellier, Manitoba	$5.00
M. Zach. Robert, Letellier, Manitoba	$2.00
Mme Zéphirin Bouchard, Letellier, Manitoba	$1.50
M. Joseph Saurette, Letellier, Manitoba	$1.00
Un fermier de Haywood, Manitoba	$2.00
Georgien, Saint-Georges de Châteauguay, Man.	$1.00
Alphonse Boulet, Dunrea, Man.	$1.00
Calixte Comeau, LaSalle, Man.	$1.00
Abbé J.-E. Derome, Oak Lake, Man.	$1.50
Amédée Vachon, Oak Lake, Man.	$1.50
Jos. Jutras, Letellier	$ .75
Ernest Jutras, Letellier	$1.00
Paul Saurette, Letellier	$1.00
Philippe Manseau, Letellier	$1.00
Onild Manseau, Letellier	$2.00
Wilfrid Barnabé, Letellier	$2.00
P. Parent, Letellier	$1.00
Saint-Claude	$3.00
Pierre Jackson, McCreary, Man.	$ .50
François Marcotte, McCreary, Man.	$ .50
Cercle Langevin de l'A. C. J. C. Sainte-Anne des Chênes	$3.00
Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C., Saint-Boniface	$5.00
Total	$75.65

UNE AUTRE BOURDE

Evidemment, la "Great North-Western Telegraph Co." a besoin d'un employé bilingue.

Voici un autre exemple de son savoir:

Mgs. Belleview, Archique

Signé:

Marcon.

Ceci, c'est pour Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, et celui qui a signé est Marion.

Il faut une bonne dose de bon vouloir pour trouver un tel service satisfaisant. Il y a danger à laisser trop de travail au talent de devin, même chez les mieux doués.

D'ailleurs, les grandes compagnies ne sont pas spécialement payées pour faire faire une culture de devin, mais pour transmettre des dépêches intelligibles. Le bon vouloir a des limites et on ne devrait pas perdre de vue que le français n'est pas de l'iroquois.

LE COIN DES DAMES

"LE style, c'est l'homme", dit-on généralement. Sous ce prétexte, beaucoup ont peur de manier la plume tout comme d'une arme se tournant contre eux. C'est vrai qu'on met joliment de soi dans ses écrits, surtout si l'on n'est pas expert dans l'art de jouer la comédie ou de dissimuler si vous voulez, mais n'oublions pas qu'une des principales qualités du style c'est le naturel...

Combien de fois m'a-t-on dit: "Moi, écrire? Oh! non, on me connaîtrait bien trop!..." Je ne vois pas en quoi la chose serait bien regrettable, si vos sentiments sont nobles, si votre jugement est droit et vos idées saines... N'est-ce pas une manière de faire le bien que de communiquer aux autres ses convictions quand elles s'appuient sur la base solide de la religion et du bon sens? Et, mon Dieu, s'il en est parmi vous, amies, qui êtes embarrassées d'un naturel par trop expansif, craignant ainsi de laisser voir malgré vous vos petits défauts mignons, dites-vous, pour vous encourager que personne n'est parfait, pas plus parmi ceux ou celles qui écrivent que les autres... et puis, vogue la galère! Croyez-moi, le meilleur surnagera toujours et couvrira de son ombre ce qui peut être moins bon. Mais voilà! L'amour-propre est là qui chuchote: "N'écris pas, tu te révèleras trop, et alors qu'est-ce qu'on dira de toi? Si cela allait te faire tort?" Qui vous dit que votre incognito ne sera pas respecté?... On craint l'opinion du monde... Ah! quand on a fait un petit bout de chemin dans la vie, on apprend bientôt à se mettre au-dessus de l'opinion du monde. Non pas celle des gens sérieux que nous devons consulter au besoin, qui se font charitablement nos critiques si tant est qu'on en vaut quelquefois la peine, qui nous prêtent leur appui, et nous décernent même de ces encouragements qui font désirer d'avancer toujours davantage dans la voie du mieux, mais, j'entends qu'il faut **savoir en prendre et en laisser** de ces compliments fades que certaines gens ont la manie de débiter à tout propos, ou encore de ces douches d'eau froide que d'autres ont le talent de verser sur nos enthousiasmes. Cela révolte un peu pour commencer, mais l'on s'habitue petit à petit aux intempéries des saisons...

Voyez-vous, quand on dirige ses efforts vers le bien, l'on sent croître en soi la certitude qu'il se trouvera toujours quelqu'un pour nous aimer telles que nous sommes. Et c'est un bonheur que de travailler à satisfaire ceux-là après Dieu. Qu'importe le reste?

L'Imitation nous dit à peu près ceci: "Il importe de ne pas s'inquiéter des jugements des hommes, car ils ne vous feront ni mieux ni pires que vous ne l'êtes." Le conseil est sage, et bien peu, semble-t-il, savent le mettre en pratique.

Un avantage précieux se détache de l'extériorisation, en s'occupant aussi bien d'oeuvres littéraires que de bienfaisance: c'est l'invitation qui s'y trouve pour celles qui les professent de prêcher d'exemple. Car, il ne s'agit pas seulement de dire: "Faites ce que je dis", mais encore "Faites ce que je fais". C'est ainsi qu'en travaillant pour le bien d'autrui on s'améliore beaucoup soi-même en détruisant l'ivraie qui pourrait bien se mêler aux bonnes herbes de son propre jardin.

Vous allez peut-être vous imaginer que j'ai une grande admiration pour les "bas-bleus"? Non pas, car je n'approuve pas les femmes qui font exclusivement profession d'écrire, assez souvent au détriment des devoirs de leur état. D'autre part, tout ce qui reste dans le domaine du juste milieu est appréciable. Donc, je vous exhorterai, amies lectrices qui êtes douées d'aptitudes littéraires, à ne pas les laisser incultes, dans la crainte puérile de vous laisser deviner. Vous savez sans doute l'histoire des "talents" dans l'Evangile? Tous tant que nous sommes, nous aurons à rendre compte aussi de l'usage que nous aurons fait des dons et des moyens que Dieu, dans son infinie bonté, aura mis dans notre berceau, pour faire le bien durant notre court passage sur la terre.

JACQUELINE DES ERABLES.

10 juin, 1917.

DES bannières flottantes, des drapeaux, des hymnes sacrés et les joyeuses clameurs des cloches, nous annonçaient, hier, que Jésus-Hostie était sorti de son tabernacle et de sa cathédrale pour visiter notre ville, semant sur son chemin les bénédictions de la terre et les bénédictions du ciel. C'était la Fête-Dieu, jour solennel où le Roi des rois daigne se montrer hors du lieu sacré, et jamais plus belle et plus pieuse procession n'a défilé dans nos rues.

Privés du bonheur d'accompagner la Sainte Hostie, des tout-petits enfants, des vieillards, des malades sont venus s'agenouiller et adorer le Divin visiteur à son passage.

Le coup d'oeil de la procession était vraiment magnifique. Ce spectacle se renouvelle tous les ans; cependant l'effet qu'il a sur l'âme est si profond qu'il semble qu'on le contemple toujours pour la première fois.

Comme première offrande à l'Homme-Dieu, les orphelines, ces petites aimées de Jésus, mignonnes et gracieuses dans leurs simples robes blanches, commencèrent à défiler et à leur suite les bonnes Soeurs qui les protègent en murmurant pieusement leur chapelet.

Le nombre des enfants des écoles était considérable. Leur bonne tenue, leur piété fait certainement honneur à leurs maîtres et maîtresses.

Heureuses de déployer leurs bannières, les Enfants de Marie et les dames de Sainte-Anne attiraient l'attention par leurs mines recueillies et respectueuses. Nos collégiens rehaussent toujours l'éclat de nos fêtes et formaient l'avant-garde du Roi des rois.

Enfin notre Pontife, tenant dans ses mains tremblantes de respect, l'ostensoir qui brillait comme un soleil sous le dais à franges d'or. Tout ce monde incliné, tout ce cortège majestueux présentait un spectacle inoubliable. Le monde a ses fêtes brillantes et luxueuses, mais si belles qu'elles soient elles ne donnent pas cette joie douce, ce souvenir suave que laisse dans le coeur cette solennité de la Fête-Dieu.

Ces grandes fêtes de notre religion raffermissent notre foi et nous enseignent en leçons douces et frappantes à aimer la radieuse Eucharistie.

Puisse cette manifestation pieuse d'hier attirer sur nous, surtout en ces circonstances tragiques que nous traversons, "paix et bénédictions".

GERTRUDE.

DE LA MODE

Le matériel le plus divers est employé dans la confection de chapeaux à la mode cette saison.

Le grand chapeau "Canotier" est toujours en faveur. Il accompagne généralement la jupe de sport et alors, est simplement tout blanc, avec garniture de la même nuance que la jupe. Il peut être associé à une belle toilette s'il est garni de tulle ou de fleurs multicolores.

Le petit chapeau en grosse paille est pratique et coiffe bien surtout quand le vent fait rage.

• • •

Le crêpe Georgette ou le crêpe de Chine remplace beaucoup la paille dans la création des chapeaux soignés. On remarque aussi une combinaison de paille et de dentelle qui est très séduisante. Néanmoins, la manière de poser le chapeau sur la tête et l'arrangement de la coiffure aide puissamment à l'élégance du chapeau.

RECETTES

Salade Printannière

Ingrédients: Feuilles de laitue; ½ tasse de petites beteraves; ½ douzaine de petites betteraves cuites; ½ tasse de noix Grenoble hachées; tomates fraîches: mayonnaise.

Préparation: Hachez le céleri, les betteraves et quelques feuilles de laitue. Mélangez avec les noix hachées et une bonne mayonnaise bouillie. Placez sur des feuilles de laitue et garnissez de fines tranches de tomates.

• • •

Salade au poulet

Ingrédients: 1 poulet; 1 oignon haché; 1 feuille de laurier; 6 clous; 1 cuillerée à thé de sel; ½ cuillerée à thé de poivre blanc; jus de citron; céleri; moyonnaise; crème fouettée; laitue.

Préparation: Nettoyez et préparez le poulet. Mettez-le dans l'eau bouillante, ajoutez l'oignon, la feuille de laurier, les clous, le sel et le poivre. Faites bouillir pendant cinq minutes à gros feu, puis laissez cuire lentement jusqu'à ce que le poulet soit tendre. Quand le poulet est froid, coupez-le en petits morceaux carrés, ayant soin d'enlever la peau et le gras. Pour une chopine de viande, mettez une cuillerée à soupe de jus de citron que vous mettez sur la viande de poulet, et puis placez sur la glace. Quand c'est prêt à servir, mélangez-le poulet avec le céleri haché fin. Ajoutez de la crème fouettée à une bonne mayonnaise et versez sur la salade. Servez sur des feuilles de laitue.

• • •

Sirop de framboises

Préparation: 4 pintes de framboises; 1 pinte de vinaigre blanc; sucre blanc.

Préparation: Faites tremper les framboises dans le vinaigre pendant quatre jours, puis coulez. Pour chaque chopine de jus, ajoutez une livre de sucre blanc granulé. Faites bouillir vingt minutes et puis mettez en bouteilles et gardez dans un endroit sec et frais.

PENSEES

On demande quatre choses à une femme: que la vertu habite son coeur; que la modestie brille sur son front; que la douceur découle de ses lèvres et que le travail occupe ses mains.

• • •

L'erreur et la vérité dorment côte à côte dans les bibliothèques.

• • •

Les livres qui amusent le plus les enfants ne sont pas toujours les plus utiles.

• • •

Tout est possible à celui qui veut fermement; tout est facile à celui qui veut avec zèle.

• • •

L'instruction est un flambeau dont la lumière entière brille et éclaire; mais qui, à demi allumé, vacille et égare plus qu'elle ne conduit et éclaire.

UN SOUVENIR A DIEU PENDANT LES VACANCES

Enfants qui, loin du bruit des villes
Après de longs mois de travaux,
Pouvez passer libres et tranquilles,
Des jours consacrés au repos;
Dans vos courses délicieuses
A travers les champs et les bois;
Arrêtez-vous, troupes joyeuses,
Suspendez vos jeux quelquefois.
Sur les gazons et sous l'ombrage
Dans vos passe-temps les plus doux,
Enfants, malgré votre jeune âge,
Pensez à Dieu, recueillez-vous.

Quand des brises fraîches et pures
Le souffle, balançant les fleurs,
Passe en vos blondes chevelures
Et rend plus vives vos couleurs,
Quand les oiseaux, sur votre route,
Redisent leurs refrains joyeux
Et quand l'écho qui les écoute
Cherche à les répéter comme eux.
Sur les gazons et sous l'ombrage
Dans vos passe-temps les plus doux,
Enfants, malgré votre jeune âge,
Pensez à Dieu, recueillez-vous.

En vous effleurant de sês ailes
Quand le papillon inconstant,
Tour à tour sur les fleurs nouvelles,
Devant vous se pose un instant;
D'une main légère et timide
Quand vous venez pour le saisir
Quand reprenant son rapide,
Il s'échappe à votre désir.
Sur les gazons et sous l'ombrage
Dans vos passe-temps les plus doux,
Enfants, malgré votre jeune âge,
Pensez à Dieu, recueillez-vous.

C'est Dieu qui conduit toutes choses,
Le soleil, le vent, les saisons;
C'est Lui qui fait fleurir les roses,
Et produire aux champs leurs moissons;
C'est Lui qui guérit la souffrance,
Lui qui soutient dans le malheur;
C'est Lui qui donne l'espérance
Et console dans la douleur.
Sur les gazons et sous l'ombrage
Dans vos passe-temps les plus doux,
Enfants, malgré votre jeune âge,
Pensez à Dieu, recueillez-vous.

Pensez à Dieu dans votre enfance,
Pour y penser longtemps encor;
Qu'il vous garde votre innocence
C'est un si précieux trésor!
Pensez à Dieu toute la vie,
Et jamais de ces heureux jours
Dont jouit votre âme ravie,
Rien ne viendra troubler le cours.
Sur les gazons et sous l'ombrage
Dans vos passe-temps les plus doux,
Enfants, malgré votre jeune âge,
Pensez à Dieu, recueillez-vous.

L'Abbé Chevojon.

Vaincu par l'asthme. — Les constantes attaques de l'asthme rendent le malade à bout de forces. On devrait dès les premières attaques recourir au remède du docteur Kellogg contre l'Asthme, car plus rapidement et sûrement que n'importe quel autre remède il triomphe de l'asthme et soulage. Toute maison où quelqu'un souffre de l'asthme devrait avoir ce remède.

SUR LE SEUIL DE LA PRISON

Les dernières déclarations de M. Sam. Genest — Patriotique article du "Droit" sur la persécution ontarienne — Comme en Pologne — Le français vivra quand même!

Ottawa, 12. — Le **Droit** consacre ce soir, sous le titre **Sur le seuil de la prison,** un article de plus de deux colonnes à la dernière phase de l'affaire O'Meara-Genest. Il résume l'interrogatoire du président de la commission scolaire, commente certaines de ses réponses, notamment celle-ci: "En mon âme et conscience, je déclare devant Dieu qui m'entend que nous avons fait tout ce qui était humainement possible de faire pour tenir les écoles ouvertes, pour assurer à nos enfants, de langue anglaise comme de langue française, une éducation chrétienne et en rapport avec leurs dispositions naturelles et la volonté des parents qui nous avaient délégué la charge de les remplacer", et termine, après avoir noté que M. O'Meara réclamera prochainement l'emprisonnement de M. Genest, par ces mots:

"C'est donc du seuil même de la prison que M. Genest fait ces déclarations.

Il fallait que ces choses fussent enregistrées dans les rapports officiels de l'examen et M. Belcourt a été bien inspiré de placer l'interrogatoire sur ce terrain.

Que M. Genest soit condamné à la prison, c'est possible, on peut s'attendre à tout. Il y a des précédents, d'ailleurs, à cette conduite. Qu'on relise l'histoire de la malheureuse Pologne et l'on verra les parents et les enfants, impitoyablement traînés devant des juges prévenus et déterminés à étouffer les dernières traces de la langue et de la nationalité polonaise, être jetés en prison et maltraités de toutes les manières

Le grand bouleversement qui se produit actuellement en Europe va permettre, il faut l'espérer, à la nation polonaise de ressusciter de ses cendres, et ce qui rend ce miracle possible, c'est la persévérance de tous dans la résistance.

La persécution n'a jamais abattu une grande cause, n'a jamais détruit une race ou une religion. Les Polonais sont restés polonais, les Alsaciens-Lorrains sont demeurés français et nos persécuteurs, qu'ils soient protestants ou catholiques, ne réussiront jamais à éteindre les beautés de la langue française sur les lèvres de la minorité française de cette province.

Tertullien disait que "le sang des martyrs est une semence de chrétiens"; les épreuves, les misères, les sacrifices,, les peines que l'on fait subir aux défenseurs de la grande et noble cause de l'école française et, nécessairement, de l'école catholique, ne serviront qu'à rallier toutes les bonnes volontés, à effacer toutes les divergences de vues et à assurer la résistance victorieuse.

Du seuil de la prison, M. Genest a montré l'injustice et la contradiction des lois qu'on voulait le forcer à observer, il a crié à tous la sincérité des efforts de la commission scolaire pour donner aux enfants l'éducation dont ils ont besoin, et nous sommes convaincus que tous ses compatriotes le comprendront."

ON DEMANDE

Une fille instruite en français et en anglais, sachant aussi la sténographie et la clavigraphie.

S'adresser:

Banque d'Hochelaga,
433 rue Main, Winnipeg.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

IVe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Luc, V, 1-11)

En ce temps-là, Jésus, étant sur le bord du lac de Génésareth, se trouva accablé par une foule de peuple qui venait à lui pour entendre la parole de Dieu. Il apperçut deux barques arrêtées au bord du lac, et d'où les pêcheurs étaient descendus pour laver leurs filets: il monta donc dans l'une de ces barques, qui appartenait à Simon, et le pria de s'éloigner un peu du rivage; puis, s'étant assis, il instruisait le peuple de dessus la barque. Dès qu'il eut cessé de parler, il dit à Simon: Avancez au large, et jetez vos filets pour pêcher. Simon lui répondit: Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; néanmoins, sur votre parole, je jetterai les filets. Les ayant donc jetés, ils prirent une si grande quantité de poissons que leurs filets se rompaient. Alors ils firent signe à leurs compagnons, qui étaient dans l'autre barque, de venir les aider. Ils y vinrent, et remplirent tellement les deux barques, qu'elles étaient près de couler à fond. A cette vue, Simon-Pierre se jeta aux pieds de Jésus, et lui dit: Eloignez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un pécheur. Car la pêche qu'ils venaient de faire l'avait saisi d'étonnement et d'effroi, lui et tous ceux qui étaient avec lui, aussi bien que Jacques et Jean, fils de Zébédée, compagnons de Simon. Mais Jésus dit à Simon: Ne craignez point; désormais vous serez pêcheurs d'hommes. Et, ayant ramené leurs barques au rivage, ils quittèrent tout et le suivirent.

LES ABORDS DU MARIAGE

A l'étranger, quand on parle de la France, il est assez souvent de mode de déplorer le relâchement des moeurs qui, dit-on, règne aujourd'hui dans ce pays, jadis si catholique. On juge de la famille française par les descriptions qu'en donnent des romanciers sans pudeur, des vaudevillistes sans vergogne, qui étalent avec complaisance dans leurs oeuvres le libertinage le plus effronté, parfois même l'immoralité la plus hideuse. Et l'on s'apitoie sur la décadence de la famille française: (Pauvre France! être tombée si bas!) et l'on se félicite d'avoir gardé l'honneur et la moralité du foyer domestique. Ces félicitations sont dignes de louanges, j'en conviens; mais cette pitié ne l'est pas, car elle s'appuie sur une appréciation injuste et fausse.

Que, dans les grandes villes de France, et même dans certains centres corrompus du pays, règnent des moeurs dissolues et païennes, on ne saurait le nier. La France n'en est pas plus exempte que les autres nations et les autres grandes villes. Mais tous ceux qui étudient sérieusement, tous ceux qui connaissent la vraie France vous diront que faire de ces exceptions une règle générale serait une injustice criante, une véritable calomnie. Les vieilles traditions chrétiennes restent toujours, grâce à Dieu, en honneur dans l'immense majorité des familles françaises.

Non certes, la France catholique n'est pas devenue la terre classique du divorce, de l'amour libre et des accouplements passagers! Les sources du mariage y sont encore pures et la jeune fille française, quand elle se rend à l'église pour se marier, peut toujours porter sur la tête la couronne de fleurs d'oranger, symbole gracieux de son innocence et de ses vertus.

Ce n'est pas cependant du mariage proprement dit que je veux m'entretenir dans cette causerie, mais bien de la période qui précède le mariage, et que l'on nomme, en pays anglais: **le temps de la fréquentation.**

De la fréquentation en terre française

Elle est tout à fait inconnue en France, cette coutume qui, dans les pays anglo-français, permet à un jeune homme de visiter assidûment une jeune fille à la maison, de rester avec elle en tête à tête au salon durant des heures entières, de se promener sur les rues en sa compagnie, de s'afficher publiquement comme son chevalier servant, son ami intime, son confident... Et tout cela, sans que les jeunes gens se considèrent le moins du monde comme fiancés l'un à l'autre.

Les choses se passent tout autrement en France.

Dans certaines provinces, en Bretagne, par exemple, la préparation au mariage se fait avec une simplicité toute patriarcale.

Le dimanche, après les vêpres, la jeunesse danse des rondes bretonnes, sur la place de l'église ou dans un champ du voisinage. Les vieux parents, assis en cercle, fument tranquillement la pipe et devisent ensemble de l'agilité des danseurs, de la bonne grâce et des qualités diverses des danseuses. Alors un père de famille dira à son garçon de vingt et quelques années: "Ecoute, mon garçon, te voilà d'âge à te marier... As-tu remarqué la petite une telle? C'est une fille sérieuse; elle est avenante et modeste, elle fera une bonne ménagère: si tu la prenais pour femme?... Qu'en penses-tu?"

Nés dans le même village, ces jeunes gens se sont connus dès l'enfance, ils furent élevés ensemble: ensemble aussi ils firent leur première communion.

De plus, en Bretagne (c'était du moins la règle, il y a quelque trente ans), les jeunes filles étaient également bonnes, sinon également belles; or, **bonté dure plus longtemps que beauté,** disent les Bretons. Le jeune homme n'avait donc pas besoin de longues réflexions: il disait oui, et l'on se mariait.

Pourtant, j'en conviens, la conclusion de la grande affaire n'est pas partout en France aussi simple qu'en Bretagne. Quand les jeunes gens sont étrangers l'un à l'autre, avant le mariage, il faut, je l'avoue, s'assurer de la sympathie, des humeurs et des goûts. Mais un jeune homme ne demandera jamais d'être admis dans l'intimité d'une famille, s'il n'est point en état de se marier, et si déjà son choix ne l'incline vers l'une des jeunes filles de la maison. Cette situation est bien comprise de part et d'autre, dès le commencement. Quand la demande est agréée, il viendra, de temps à autre, passer une soirée dans la famille, mais jamais, au grand jamais, il ne songera à causer privément avec l'une des jeunes filles de la maison, dans un appartement isolé. Jamais il n'osera se montrer sur la rue ou faire une promenade seul avec sa prétendue. Une fille qui se permettrait pareille inconvenance serait montrée du doigt et difficilement trouverait-elle ensuite à se marier.

Après quelques mois de cette assiduité réservée, tout le monde s'attend à ce que le jeune homme présente sa demande directe. S'il ne le fait pas, le père le mettra en mesure de s'expliquer. L'honneur de la famille y est intéressé, il ne veut pas que ses filles soient le sujet des conversations de la ville. Si le jeune homme hésite encore dans son choix, eh bien! qu'il suspende ses visites pour le présent, quitte à les reprendre plus tard.. quand il sera décidé.

Ainsi les mariages se préparent et se concluent en France: ces traditions se conservent fidèlement dans les familles chrétiennes.

En pays anglais

En pays anglais, les négociations sont autrement longues et bien plus compliquées.

Des coutumes étrangères à nos moeurs catholiques et fortement combattues par l'Eglise se sont peu à peu glissées au sein des meilleures familles, et, malheureusement, on les a acceptées.

Je dis malheureusement, car cette **fréquentation à l'anglaise,** avec les libertés qu'elle tolère, **expose les jeunes gens aux plus dangereuses, comme aussi aux plus irrésistibles des tentations.** Trop souvent elle cause aux parents de cruelles déceptions, et aux enfants de cuisants remords, sinon le déshonneur et la ruine.

C'est la malédiction des familles catholiques!

Aveu plus triste encore! D'ordinaire, ce sont les mères de famille elles-mêmes qui maintiennent et justifient une pratique si contraire aux bonnes moeurs, en permettant à leurs filles cette liaison intime qu'on nomme la **fréquentation.** Elles ont hâte de marier leur fille. Aussi, dès que celle-ci revient du couvent, la mère s'imagine n'avoir rien de mieux à faire que d'ouvrir la porte de sa maison à tout jeune homme pouvant, dans un avenir plus ou moins rapproché, devenir un gendre acceptable.

Un aveuglement étrange s'empare alors de ces femmes chrétiennes. Mettant de côté les salutaires avis de l'Eglise, oubliant les leçons de leur propre expérience, elles ne veulent rien voir de dangereux dans cette intimité, dans ces tête-à-tête prolongés, dans ces sorties jusqu'à des heures avancées de la nuit. Naivement, elles comptent sur les sentiments d'honneur du jeune homme, sur la vertu de leur fille. — Bien sûr, elle est trop bonne, ma fille, elle a été trop bien élevée. Elle connaît trop son devoir pour avoir rien à craindre.

Religion, conscience, devoir, tout cède devant ce raisonnement aveugle.

Le père s'efface

Notons encore un fait étrange. Durant les manoeuvres compliquées qui doivent préparer le mariage, le père s'efface. Il se tient à l'écart, il abdique toute ingérence quelconque dans une affaire qui importe tant à l'honneur de sa maison, au bonheur de sa fille.

Ce n'est plus le chef de famille, ayant autorité pour introduire chez lui ou éloigner de sa maison qui bon lui semble.

Ce n'est plus le père, chargé de protéger sa fille et de l'aider à faire un établissement sérieux et bien choisi.

Ce n'est plus le chrétien, obligé en conscience de veiller sur l'âme de ses enfants, de défendre leur innocence, d'écarter les dangers que son expérience de la vie lui fera bien vite apercevoir. Il laisse la femme usurper toutes ces fonctions; seule, elle a le monopole d'opérations si graves et si pleines de responsabilité.

Encore une fois, **l'homme s'efface, il se tient à l'écart, il abdique.** Tout au plus, quand la mère et la fille seront tombées d'accord, consulteront-elles le père de famille sur le choix qui a été fait... Au besoin même, elles le lui imposeront malgré ses répugnances.

Pères de famille, laissez-moi vous le dire franchement, pareille conduite, en ces circonstances, est une abdication de vos droits les plus sacrés, un abandon de vos obligations les plus graves.

Vous êtes responsables de ce qui se passe dans votre maison.

Vous avez le droit et le devoir de vous opposer à des pratiques dangereuses, à des liaisons prématurées qui ne peuvent que compromettre l'honneur de votre famille et l'innocence de votre fille.

Petit catéchisme de la fréquentation

—Votre fille est fréquenté, Madame?

—Oui, Monsieur.

—Et le jeune homme qui la courtise vient la voir souvent?

—Oh! oui, Monsieur, plusieurs fois la semaine... D'ordinaire, il passe même avec elle tous les après-midi du dimanche.

—Laissez-vous ces jeunes gens seuls au salon?

—Ah bien! Monsieur, j'ai mes occupations à la maison. Je ne puis tenir compagnie à ma fille durant des heures entières. D'ailleurs, j'ai remarqué que les jeunes gens ne semblent pas trop le désirer eux-mêmes. Quand je suis là, ils n'ont plus rien à se dire, mais, dès que je tourne le dos, la porte reste ouverte et je les surveille de loin.

—Leur permettez-vous de sortir ensemble sur la rue?

—Sans doute, Monsieur, quand le temps est beau, ils font une promenade ensemble, ou même un tour de voiture à la campagne... Ma fille aime beaucoup à prendre le grand air, mais elle rentre toujours à des heures convenables, jamais plus tard que dix ou onze heures du soir.

—Et le jeune homme a demandé votre fille en mariage?

—Pas encore... mais j'ai bon espoir...

—Quel âge a-t-il?

—Vingt ans, l'âge de ma fille.

—Est-il en état de s'établir?

—Non, pas avant deux ou trois ans. C'est un jeune commis; il ne gagne encore que quatre piastres par semaine; ce n'est pas assez pour se marier, mais dans une couple d'années, il aura certainement une augmentation de salaire.

—Et ces jeunes gens se fréquentent depuis longtemps?

—Oui, Monsieur, voilà bientôt deux ans que le jeune homme vient voir ma fille.

—Voudriez-vous me permettre, Madame, une dernière question, délicate, mais cependant bien importante?

Cette fréquentation dure déjà depuis deux ans, et, d'après vous, elle durera encore deux autres années, au moins, avant le mariage. Ainsi donc, pendant quelque quatre ans, ces jeunes gens vivront en liberté complète, ils auront ensemble des relations intimes et presque quotidiennes.

Ne craignez-vous, Madame, que la vie chrétienne de votre fille n'en souffre? Que ses moeurs...

—Oh! pour cela, Monsieur, je suis parfaitement tranquille. Ce jeune homme est tout à fait honorable... Quant à ma fille, je réponds d'elle comme de moi-même.

—Voilà certes, Madame, une assertion bien positive, une promesse bien hardie! Laissez-moi vous répondre en faisant appel à votre foi de chrétienne et à votre expérience personnelle.

Réponse des Saints Livres

Dans les Evangiles, Notre-Seigneur nous donne ce grave conseil: "Veillez et priez pour ne point entrer en tentation, car l'esprit est prompt, mais la chair est faible." (S. Marc, 14, 38.) Et l'Esprit-Saint nous dit que "celui qui aime le péril y périra."

Maintenant, dites-moi: votre fille prie-t-elle?

Cherche-t-elle à se prémunir contre les dangers de son âge par la vigilance et la fréquentation des sacrements?

Je ne le pense pas, car, si elle se confessait, le prêtre ne l'autoriserait certainement point à continuer des pratiques dangereuses.

Fuit-elle le danger?

Dans ces tête-à-tête avec son ami, elle prête l'oreille aux discours les plus propres à allumer les passions; elle ouvre son coeur aux sentiments les plus capables de l'émouvoir. Et vous vous imaginez que ses pensées resteront toujours pures, ses sentiments toujours calmes et que rien ne ternira l'innocence de son âme! Vous vous trompez, Madame, votre fille est fille d'Eve comme les autres, et, par conséquent, elle en a les misères et les faiblesses. D'ailleurs, quelle vertu humaine ou angélique résisterait à pareille épreuve?

Ces jeunes gens sont bons, dites-vous, et vous en concluez qu'ils resteront toujours bons et innocents, même en s'exposant aux tentations les plus séduisantes, aux dangers les plus irrésistibles.

Certes! ce n'est guère connaître la faiblesse du coeur humain, ni l'habileté de notre ennemi le démon, que de parler et d'agir de la sorte.

Vous refusez de tenir compagnie à votre fille, quand elle reçoit la visite de son amoureux. Eh bien! Madame, le démon prendra votre place... Lui-même suggérera aux jeunes gens des propos qui amollissent le coeur, des désirs qui enflamment l'imagination et la fascinent; puis, le moment favorable venu, il attaquera la volonté, et je crains qu'il ne la fasse fléchir.

Les Livres saints l'ont dit: "Celui qui aime le péril y périra." Votre fille donnera-t-elle un démenti à cette parole de l'Esprit de Dieu?

Fin de la fréquentation. — Abandon ou mariage

Savez-vous ce qui arrivera? Je vais vous le dire.

Lentement mais sûrement, le démon affaiblira les bonnes résolutions qui, j'en conviens, sont maintenant dans le coeur de ces jeunes gens; peu à peu, il les rendra plus hardis, il les entraînera sur la pente glissante des concessions qui mènent au remords et parfois même à une catastrophe irrémédiable.

Vous vous récriez d'indignation, Madame; ces paroles vous offensent... D'autres femmes se sont indignées comme vous; comme vous aussi, elles ont protesté de la vertu de leurs filles, de la confiance entière qu'elles avaient en elles... et pourtant...

Mais, je vous l'accorde, votre jeune fille évitera le déshonneur suprême; cependant voulez-vous savoir comment finira cette **fréquentation?**

Neuf fois sur dix, quand le jeune homme songera sérieusement à se marier, laissant votre fille à sa triste destinée, il s'en ira chercher ailleurs une jeune personne pieuse, modeste et réservée.. et, après quelques semaines de fréquentation, il la conduira à l'autel.

Alors, de concert avec votre fille, vous vous lamenterez, vous pleurerez, vous parlerez de mauvaise foi, de parjure, de trahison infâme, etc.

Qui donc a trahi en cette affaire, Madame?

Qui devait protéger cette jeune fille sans expérience de la vie et l'avertir du danger?

Qui devait arrêter cette fréquentation et forcer ce jeune homme à s'expliquer plus tôt?

Interrogez votre conscience et entendez sa réponse.

Maintenant le mal est fait. Votre jeune fille, abattue par le coup fatal, après avoir sacrifié à cette folle liason ses chances d'avenir, après avoir vu, peut-être périr l'une après l'autre toutes les vertus de son âme, demeurera sur le chemin de la vie comme une fleur flétrie, sans beauté, sans parfum, et que personne ne songe plus à cueillir.

La conduite de ce jeune homme vous semble bien étrange. Vous ne pouvez vous expliquer pourquoi, lui qui paraissait tant aimer votre fille, l'a abandonnée au moment même où le mariage devrait tout conduire!

Je vous donnerai le mot de ce mystère douloureux. Il sera dur pour vous de l'entendre, mais en vous faisant comprendre votre imprudence, il vous aidera à faire votre **mea culpa.**

* * *

Voici ce qu'en pareilles circonstances un jeune homme répondit aux reproches qu'on lui faisait d'avoir abandonné une jeune fille, après plusieurs années de fréquentation intime: "Oui, disait-il, j'ai fréquenté longtemps cette fille, mais j'étais jeune et j'aimais à m'amuser... Aujourd'hui, je songe sérieusement à me marier, mais je veux avoir pour femme une personne que je puisse **estimer et respecter.**"

Pourtant il peut se faire que cette longue fréquentation aboutisse enfin au mariage.

Voilà donc les jeunes gens rendus au pied de l'autel, ils demandent à Dieu de bénir leur union.

Quelle préparation ont-ils apportée à un acte aussi solennel?

En quel état se présentent-ils devant leur Maître?

Qu'ont-ils fait pour mériter la bénédiction qui donne la force de remplir les obligations si sérieuses du mariage et qui assure le bonheur du foyer domestique?

Voulez-vous savoir pourquoi tant de mariages sont malheureux?

Vous en trouverez souvent la cause dans la longue et dangereuse fréquentation qui les a précédés. C'est la revanche de Dieu. Il fait expier dans l'âge mûr les folies de la jeunesse. Une courte fréquentation et de longues prières font les bons ménages.

Ed. Hamon, s.j.

—Misères Humaines.

JEUNES OUVRIERS A DIX-HUIT ANS

A dix-huit ans, le jeune ouvrier a pris rang dans l'armée des travailleurs. Il gagne de l'argent, il se sent quelqu'un dans le monde, il commence à avoir des opinions qu'il soutient avec conviction... Il fait son homme.

A dix-huit ans, on a tant de confiance en soi-même et dans l'avenir!

A dix-huit ans, on est si heureux de se sentir son maître! On prête une oreille si distraite aux avertissements de la mère, aux sages conseils du père!

A dix-huit ans, on trouve si insupportable le joug même le plus léger; si gênants les sacrifices même les plus nécessaires! On fait si peu de cas des conseils et des leçons de l'expérience!...

Et pourtant, dix-huit ans, c'est l'âge des culbutes et des cassecou; c'est le temps où l'homme se prépare une vie douce ou amère, chrétienne ou païenne, selon la qualité de la semence qu'il jette en son âme, au printemps de la vie.

Le diable le sait bien

Aussi, cherche-t-il, par tous les moyens possibles, à se faire accepter comme compagnon et comme maître. S'il y réussit, il est ensuite certain de garder, durant de longues années, le gouvernail de cette âme.

Afin d'avoir plus de chances de succès, il s'efforce d'enrôler les parents eux-mêmes dans cette entreprise fatale. Il leur suggère une conduite lâche et coupable qui, au lieu de combattre des tendances dangereuses, les encourage et les laisse devenir des habitudes vicieuses.

A l'oreille du père, il murmure de perfides conseils.

—Le garçon a ses dix-huit ans.. Il est donc assez raisonnable pour se conduire par lui-même. Désormais, il serait inutile de s'informer s'il va à la messe le dimanche et s'il se confesse: c'est son affaire.

Pourvu qu'il ne prenne pas d'habitudes trop grossières, qu'il ne sacre pas, qu'il ne s'envire pas, qu'il ne vole pas, le reste est assez indifférent...

Qu'il se promène avec ses amis, qu'il fréquente les bals et les spectacles, qu'il s'amuse comme bon lui semble, tout cela est de son âge... "Il faut bien que jeunesse se passe."

A la mère le démon conseille l'indulgence, une indulgence sans limites. Qu'elle soit disposée à tout excuser, à tout pardonner, à tout souffrir.

Elle aime tant son fils.

Ne serait-ce pas pitié de contrarier ses goûts et de lui faire de la peine? Chez lui, du reste, si la tête est légère, le coeur est bon; s'il fait quelques fredaines, le temps le corrigera... Toujours la vieille histoire. D'après ces principes, la mère éleva son garçon ou plutôt le gâta dans son enfance; aujourd'hui qu'il a ses dix-huit ans, elle n'est pas pour changer de conduite...

Liberté!

Voilà donc le jeune homme maître de ses actions. Il tient en main le gouvernail de sa vie et peut le diriger comme bon lui semblera.

Voyons comment il va manoeuvrer.

Le premier usage qu'il fera de sa liberté sera, la journée finie, de passer la soirée avec ses amis, à s'amuser ou à se promener sur la rue.

Pas de mal à cela, bien entendu, s'il rentrait à des heures convenables; mais il ne l'entend pas ainsi et ne revient au logis que fort tard dans la nuit.

Fatigué de son travail, le père dort déjà depuis longtemps, mais la mère, elle, ne peut se résoudre à aller se coucher avant le retour de son fils. Assise au coin du feu qui s'éteint, elle regarde anxieusement l'horloge, et, tout en égrenant son chapelet, elle attend.

Enfin, sur le coup de minuit, le jeune homme frappe à la porte.

La mère hasardera quelques observations timides, quelques reproches bien doux.

—Eh quoi! mon fils, me faire veiller si tard, à mon âge, après les fatigues de la journée! Ne pourrais-tu pas, au moins, rentrer pour dix heures?...

Le jeune homme répond d'un ton dégagé qu'une partie de cartes l'a retenu plus longtemps qu'il ne pensait... Il ne croyait pas l'heure aussi avancée.. D'ailleurs, il y a un moyen bien simple d'accommoder tout le monde. Que la mère lui donne une clef pour la porte, alors elle pourra aller se coucher quand bon lui semblera et lui ne génera plus personne, en rentrant au logis.

Puis, sans s'excuser davantage, sans embrasser sa mère, il monte à sa chambre et se met au lit...

Pas de prière du soir, bien entendu, il est trop fatigué. Le lendemain matin, pas de prière non plus, il sera trop pressé d'aller au travail...

D'ailleurs, à quoi bon prier quand on a dix-huit ans?

Le jeune homme ne dit pas à sa mère le secret de ses veillées prolongées: le démon du jeu s'est emparé de lui; il joue aux auberges, il joue avec ses amis et la passion du jeu lui fait oublier tout le reste.

Le dimanche

Le dimanche est venu.

Le dimanche, jour de repos pour le corps et de prière pour l'âme... Jour où Dieu a du moins une chance de parler au coeur de l'homme qui va à l'église, de lui rappeler des devoirs qu'il néglige, des vérités qu'il oublie, mais dont il devra se souvenir enfin, s'il veut sauver son âme...

Hélas! pour notre garçon, le dimanche sera, avant tout, le jour du plaisir et des folles aventures, le jour où le démon lui fera faire l'apprentissage de la débauche et de tous les vices...

De grand matin, le jeune homme laisse le logis paternel... mais ce n'est pas pour aller à la messe. Avec ses amis, il a arrangé une excursion de plaisir... Que d'amusement, que de joies folles on se promet pour la journée!...

Mais quels sont donc les amis de leur garçon? Jamais ni le père ni la mère ne se sont informés de cela... Et pourtant c'est là un choix qui est de grande importance, pour la conduite d'un jeune homme. Le vieux proverbe tient bon: "Qui se ressemble s'assemble." — "Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es."

Tenez, femme chrétienne, regardez... Voyez comment, par une faiblesse coupable, vous livrez votre fils au démon du jeu, de l'ivrognerie et de l'impureté...

Le voilà dans une auberge mal tenue, en compagnie de jeunes gens connus publiquement pour des vauriens et des débauchés. Ensemble ils jouent aux cartes, ils boivent, ils chantent, ils content tour à tour des histoires les plus risquées et les plus suggestives..

Ainsi se passera la journée du dimanche.

Souvent même, la soirée sera pire encore. Echauffé par la boisson, excité par les mauvaises conversations qu'il a entendues, le jeune homme, oubliant ses devoirs envers Dieu, vendra au plaisir son corps et son âme!

Oui, le dimanche sera le jour où il fera son apprentissage d'ivrognerie et de débauche, le dimanche sera le jour où il commettra plus de fautes graves que dans tout le reste de la semaine.

Mais la mère s'obstine à fermer les yeux; elle ne veut rien voir, rien comprendre, rien dire.

Découvertes alarmantes

Le dimanche soir, la mère attendra le retour de son fils. Il est tard, bien tard, et il ne revient pas... Enfin, vers une heure, deux heures du matin, il arrive très échauffé par la boisson, ayant peine à parler et à se tenir debout...

La mère pleure et se lamente: mais que faire?...

Avertir le père! lui dire que son garçon est rentré ivre à deux heures du matin!... Le père est un homme faible, mais il a de l'honneur. S'il savait la conduite de son garçon, il lui ferait une scène terrible; peut-être, tout irait plus mal encore... Il vaut mieux ne rien dire et attendre. Elle parlera à son fils et tâchera de lui toucher le coeur...

Toujours la même tactique de la part de la mère! Attendre et attendre encore, et laisser le mal se guérir tout seul.

Autre découverte

Mais voici quelque chose de plus grave encore.

Le jeune ouvrier ne gagne que quelques piastres par semaine, et pourtant il dépense beaucoup d'argent avec ses amis...

D'où vient donc cet argent?... Un jour, la mère découvre le secret... Elle surprend son fils, la main dans le tiroir...

Le pauvre garçon est non seulement un buveur, il est aussi devenu un voleur!...

Pour le coup, ne serait-il pas temps de faire appel à l'autorité du père, afin d'arrêter son fils sur une pente aussi fatale?

Mais le père sera furieux, il s'emportera, il jettera peut-être le garçon dehors! Non, il vaut mieux qu'il ignore tout.

Et la mère, une fois de plus, garde le silence, espérant toujours un changement qui n'arrive jamais.

Résultats

Quelques années se passent de la sorte.

Grâce à la négligence du père, à la faiblesse coupable de la mère, le jeune homme est devenu un buveur, un libertin, un voleur...

Il ne met plus le pied à l'église.

Il ne se confesse plus.

Il ne prie plus.

Dominé par des habitudes qui ont étouffé en lui toute vie morale et religieuse, il se livre sans frein à ses passions, surtout au jeu et au libertinage. Or un jour, après avoir perdu tout son argent au jeu, il rentre chez son patron de bonne heure... Ah! le tiroir du magasin est resté ouvert!... La tentation l'emporte; il vole et s'enfuit à l'étranger.

Là, en attendant d'aller s'échouer misérablement dans quelque pénitencier des Etats, il continuera sa vie de dissipation et de désordre.

Et les vieux parents, restés seuls à la maison, se lamenteront, ils pleureront, ils accuseront d'ingratitude un fils qui, loin de leur venir en aide, ne daigne pas même leur donner de ses nouvelles.

N'ont-ils pas fait tout ce qui dépendait d'eux pour seconder les efforts du diable et lancer leur garçon dans le mauvais chemin?

Autour de la Ferme

APPEL AUX CULTIVATEURS — ORGANISATION AGRICOLE

Un grand nombre de nos cultivateurs sont prospères; un bien plus grand nombre le seraient s'ils avaient voulu l'être. Mais rien ne servirait de s'arrêter à examiner les erreurs et les négligences du passé. Regardons plutôt en avant.

L'avenir du groupe français, au Manitoba, est entre les mains de la majorité de nos cultivateurs. C'est là une responsabilité dont on ne leur a jamais parlé. Il est temps de leur dire ce que, **comme cultivateurs**, ils peuvent faire pour développer et affermir l'influence de l'élément français dans cette province.

Sans rétréeir le cercle de leur activité, ils doivent surtout travailler à augmenter leur **avoir** et leur **nombre**. Pour y arriver, l'organisation agricole est d'une nécessité absolue. Les pouvoirs publics, et diverses associations, mettent à la disposition des cultivateurs de cette province des avantages dont, en général, les nôtres ne peuvent pas ou ne savent pas tirer parti. Mentionnons les principaux: le Collège Agricole à Saint-Vital; les fermes de démonstration à Birtle et Killarney; la série de conférences données à travers les campagnes par une douzaine de professeurs de langue anglaise; les octrois payés aux cercles agricoles ;le groupement des cultivateurs dans les associations des **Grain Growers**; la publication de journaux agricoles comme le **Farmer's Adovcate** et le **Grain Growers' Guide**. Tout cela forme un outillage nécessaire pour les cultivateurs qui tiennent à faire une culture intelligente et payante.

Mais les nôtres qui ont, autant que les autres, besoin de ces avantages, où les trouveront-ils, sinon dans l'organisation agricole, dans une association spéciale. L'union pour la défense de leurs intérêts agricoles, le travail en commun pour faire reconnaitre leurs justes demandes au département de l'agriculture, voilà ce à quoi ils doivent viser sans retard.

Dans tout programme d'action ou d'organisation agricole pour l'élément français, il ne faudra pas oublier d'y inscrire: 1o la nomination d'un conférencier agricole; 2o la création de cercles agricoles dans chacune de nos paroisses; 3o l'établissement d'une ferme modèle (demonstration farm); 4o la publication d'un journal agricole; 5o la formation de coopératives locales.

La nomination d'un conférencier et organisateur nous est déjà promise par le ministre de l'agriculture. Son travail nous conduira à la formation de cercles agricoles.

Les coopératives générales dont on a déjà parlé: Le Comptoir Agricole et la Manitoba's Abattoir and Packers Ltd, feront surgir des coopératives locales, si nos cultivateurs donnent à ces deux compagnies un appui loyal et soutenu.

Il restera le journal agricole, que les cercles et les coopératives sauront créer et faire vivre, et la ferme modèle qu'il sera possible, avec de l'union et du travail d'ensemble, d'obtenir du ministère de l'agriculture.

L'on entend dire parfois: "nos cultivateurs peuvent se passer d'organisation; pris individuellement, ils sont aussi prospères que les autres". Cela se peut, mais comme groupe, on les ignore, tandis que les cultivateurs anglais, eux, s'imposent. On consulte leurs représentants ou leurs délégués, dans le parlement et à la législature, aux congrès des associations commerciales et financières, dans les entreprises publiques et les projets nationaux. Avant longtemps ils joueront un rôle politique important dans l'Ouest Canadien. Pourquoi? Parce qu'ils sont groupés, solidaires, organisés.

Cultivateurs de langue française, faites comme eux. Tant mieux si déjà vous êtes prospères. L'organisation vous rendra **plus prospères**; et vous pourrez employer ce **surplus** de prospérité au progrès et à la défense des intérêts du groupe national.

BETAIL

Taureaux.—		
Choix	$10.50	$11.25
Bon	$10.00	$10.50
Ordinaire	$8.75	$9.50
Taures.—		
Choix	$9.00	$10.00
Bon	$9.00	$9.75
Ordinaire	$8.00	$8.75
Vaches.—		
Choix	$9.00	$10.00
Bon	$8.00	$9.00
"Canners"	$3.00	$3.75
Ordinaire	$7.25	$8.00
"Bulls".—		
Bon	$7.00	$8.50
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Oxen".—		
Bon	$7.50	$8.75
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Canners"	$3.75	$5.00
Veaux.—		
Choix	$11.00	$13.00
Bon	$7.75	$8.50
"Feeders".—		
Choix	$7.00	$7.75
Bon	$6.00	$6.50
"Stockers".—		
Taureaux et taures de choix	$6.75	$7.25
Ordinaire	$6.75	$7.25
Veaux de choix	$6.50	$7.00
Cochons.—		
De choix	$14.00	$14.25
Lourds	$10.50	$11.00
Légers	$12.00	$13.00
"Stags"	$5.00	$5.50
Truies	$8.00	....
Moutons.—		
Agneaux	$11.50	$12.50
De choix	$8.50	$9.25

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus	.35
Beurre—	
Crémerie	.42
De ferme	.30
Saindoux—	
Tierçons	.25
Seau, 20 livres	$5.70
Baril, 50 livres	$13.60
Viandes—	
Boeuf	17½
Veau	.18
Mouton	.20½
Porc	.23
Bacon. Flanc	.34½
Gruau—	
Sac de 80 livres	$3.75

Alimentation—	
Avoine. La tonne	$43
Son. La tonne	$37
Gru. La tonne	$39
Sucre—	
Granulé. Extra	$9.10

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boite de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boite de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—	
Patates du Manitoba	$1.90
Betteraves. La livre	.04
Oignons. La livre	.03¼ à .07
Choux. Nouveaux	.07
Carottes. La livre	.07
Rabioules. Nouvelles. La livre	.02
Foin—	
"Timothy" No 1	$16
"Red Top" No 1	$11
"Red Top" No 2	$10
"Red Top". No 3	$5 à $8
Naturel No 1	$10 à $11
Naturel No 2	$9 à $10
Farine—	
Lake of the Woods	
Five Roses, sac de 98 liv.	$6.50
Lakewood	$6.37½
Harvest Queen	$6.25
Medore	$6.80
XXXX	$4.35
Western Canada	
Purity, sac de 98 livres	$6.50
Medallion	$6.27½
Three Stars	$6.15
Maitland	$5.95
Ogilvie	
Royal Household	$6.50
Glenora	$6.25
Centennial	$6.15
Manitoba	$5.95
Peaux—	
Gelées	.18—.18½
De mouton	.35—$2.50
Brutes No 1	.08
Brutes No 2	.07
Laine. Brute	.30—.33

LA VACHE LAITIERE

Par E. S. Archibald, B.A., B.S.A., Eleveur du Dominion

C'est la vache laitière qui est le producteur le plus économique de tous les animaux de la ferme. La preuve n'en est plus à faire. Non seulement, une bonne vache produit plus pour une quantité donnée de nourriture que les autres animaux, mais ses produits reviennent moins cher et laissent plus de profits que tous les autres.

Il est vrai que la production de la vache ordinaire est bien faible, elle ne dépasse guère 3,800 livres de lait et 130 livres de gras par an, pas même assez pour payer son entretien, mais avec un bon traitement et de bons soins, on peut facilement élever cette production de 30 à 80 pour cent et sans augmenter la nourriture ou le travail de plus de 10 à 20 pour cent. Cette augmentation est une nécessité pour le cultivateur en même temps qu'un devoir patriotique.

Alimentation de la vache laitière

La quantité de lait donnée par une vache d'un bon type laitier dépend de la quantité de nourriture que cette vache consomme et de la réserve qu'elle a emmagasinée dans son corps, sous forme de graisse et de chair. Un exemple nous montre l'utilité de cette réserve: on a vu des vaches laitières ne recevant qu'une ration d'entretien ou même laissés sans nourriture pendant plusieurs jours, et cependant produire du lait en assez grande quantité mais tout en maigrissant beaucoup. Il a été démontré également que les vaches d'un bon type, qui sont en bon état de chair avant le vêlage, non seulement donnent plus de lait pendant la période de lactation qui suit, mais aussi un lait plus riche. Il est donc clair que cette réserve de graisse et de chair, que la vache emmagasine avant sa période de lactation, est utile de deux façons; elle peut être convertie directement en lait ou elle peut servir aux besoins de l'organisme, afin qu'une plus forte proportion d'aliments consommés puissent être convertis en lait.

Beaucoup de cultivateurs négligent la vache qui ne donne plus de lait, et celle-ci est parfois si maigre au vêlage qu'elle ne peut produire avantageusement; son veau n'a pas la vigueur et la santé nécessaire pour résister aux nombreuses maladies qui attaquent les jeunes animaux. Laissez la vache se reposer pendant quatre à dix semaines avant le vêlage. Une livre de grain donnée pendant cette période a autant d'effet que deux ou trois livres données après le vêlage. Si le pacage est pauvre, donnez des fourrages verts, de l'ensilage ou des racines et une moulée composée de deux parties des grains suivants: son, farine d'avoine, farine de maïs, farine d'orge et une partie de tourteaux moulus. Si la vache est maigre, donnez de quatre à sept livres par jour de cette moulée; si elle est en bon état de chair, donnez des fourrages à discrétion et une ou deux livres de moulée par jour. Si la vache est grasse, ne donnez plus de grain mais de toutes façons ne la laissez pas maigrir ou tomber en mauvais état.

Alimentation au vêlage

L'alimentation de la vache au moment du vêlage exige une attention spéciale; cette alimentation varie suivant l'individualité de la bête. Assurez-vous d'abord que les intestins fonctionnent bien. La constipation à cette époque peut causer des désordres, notamment la fièvre de lait, l'inflammation de la mamelle, etc. Après le vêlage, donnez une boisson tiède contenant une poignée de tourteaux de lin dans une chaudière d'eau. Laissez la bête au repos pendant douze heures, après quoi donnez-lui une pâtée chaude de son; deux jours après le vêlage, donnez encore deux pâtées de son. Donnez une quantité limitée de bon foin, de préférence du foin de trèfle (de 6 à 8 livres). Tirez un peu de lait, trois ou quatre fois par jour, pendant les trois premiers jours. Ne trayez pas la vache à fond avant le troisième jour, sinon vous pourriez provoquer une attaque de fièvre de lait. Le quatrième jour, commencez à donner la ration de moulée sèche qui se compose de quatre livres d'un mélange de son et de farine d'avoine, en parties égales. Augmentez la quantité et la richesse de la moulée de façon à avoir une ration complète vers le seizième jour après le vêlage.

Alimentation de la vache qui vient de vêler

La nourriture consommée par une vache qui donne du lait sert à deux choses: à faire du lait et à entretenir les fonctions du corps. Une vache qui pèse 1,000 livres exige, seulement pour son entretien, l'équivalent de 10 livres de foin de trèfle et 10 livres de paille d'avoine ou 35 à 40 livres d'herbe de pacage. A ceci, il faut ajouter la quantité de nourriture nécessaire pour la production du lait. Il est donc évident qu'une vache mal nourrie ne peut pas produire beaucoup de lait après que la réserve du corps a été utilisée; au contraire, une alimentation généreuse, sans rien changer aux exigences d'entretien, provoque une forte production de lait.

Il est évident que le lait produit dans ces dernières conditions coûte beaucoup moins cher par gallon.

Ration pour la vache laitière à l'étable

La meilleure ration pour les vaches laitières est celle qui est bien équilibrée et qui se compose d'aliments variés, nutritifs, faciles à digérer, succulents, et ayant un goût agréable. Ce sont là les facteurs dont on doit tenir compte lorsque l'on produit ou que l'on achète des aliments, en vue de la production économique du lait.

La ration la plus économique doit avoir comme base des fourrages cultivés sur la ferme, bon marché mais nutritifs, notamment du foin de trèfle ou de luzerne, de l'ensilage et des racines. Il est bon de donner une quantité généreuse de grain pour faire équilibre à la ration de gros fourrages et en même temps pour fournir à une forte laitière une quantité supplémentaire de nourriture sous une forme plus concentrée.

Une livre de grain donnée à une vache qui vient de vêler a autant d'effet que plusieurs livres de grain données plus tard, après que la production du lait a déjà fortement baissé. Donnez une livre de moulée par trois livres et demie de lait produites; à mesure que la période de lactation avance, diminuez graduellement la quantité de moulée afin de ne plus donner que une livre par cinq livres de lait produites. Une bonne moyenne est de 1 à 4. Nous donnons ici un certain nombre de rations bien équilibrées pour une vache laitière de 1,000 livres et qui répondent aux besoins des cultivateurs dans différentes parties du Canada.

No 1.—Foin mélangé, 16 livres; navets ou betteraves fourragères, 40 livres; moulée composée de son, 4 parties; farine d'avoine, 2 parties; orge moulue, 2 parties; tourteaux de lin, 1 partie; farine de graine de coton, 1 partie. Donner cette moulée à raison de une livre par 3½ de lait produites.

No 2.—Foin de trèfle et de luzerne, 10 livres, betteraves fourragères ou navets, 30 livres, 10 livres de paille d'avoine, moulée composée de 5 parties de son, 2 parties de farine d'avoine, 3 parties de graine de lin moulue, donnée à raison de une livre par 3½ livres de lait produites.

No 3.—Foin de trèfle 12 livres, ensilage de maïs 30 livres, moulée composé de 7 parties de son, 7 parties de farine d'avnoine moulue, 4 parties de drèche de brasserie sèche, 2 parties de farine de graine de coton, donnée à raison de 1 livre par 3 livres de lait produites.

No 4.—Dix livres de foin d'herbes, 10 livres de paille ou bale d'avoine, betteraves fourragères ou navets 40 livres, moulée composée de 3 parties de son, 3 parties d'avoine moulue, 2 parties de graine de lin moulue, 2 parties de blé moulu, donnée à raison de 1 livre par 3 livres de lait produites.

No 5.—Foin de brome 10 livres, foin de trèfle 5 livres, paille ou bale d'avoine 10 livres, betteraves fourragères ou navets 30 livres, moulée composée d'avoine, d'orge et de blé moulus, en parties égales, donnée à raison de 1 livre par 3 livres de lait produites.

L'eau propre en abondance et le sel sont nécessaires également au maintien de la santé de l'animal et, par conséquent, à la production.

L'alimentation au pacage

Le lait produit sur l'herbe sera toujours celui qui revient le meilleur marché sur de grandes étendues du Canada. Il est donc essentiel de prendre bien soin du pacage .On devrait toujours attendre, avant de mettre les bestiaux au pâturage, que l'herbe ait de 6 à 8 pouces de hauteur. Ce pâturage donnera plus de nourriture pendant l'été et résistera beaucoup mieux à la sécheresse.

Une parcelle de seigle d'automne permettra de suppléer au manque de pâturage au printemps et en automne; un mélange d'avoine et d'orge ou un mélange d'avoine et de trèfle en feront autant pendant l'été. Généralement les laitiers qui réussissent le mieux sont ceux qui donnent une ration de grain limitée, même lorsque les vaches sont au pâturage. La moulée suivante: son, 3 parties; farine de graine de coton, 1 partie; ou son, 2 parties, avoine moulue, 2 parties, et farine de gluten ou pois concassés 1 partie, donnera d'excellents résultats.

Fourrages verts

Lorsque l'herbe manque, donnez de bons fourrages verts. Les plantes suivantes permettent de suppléer au manque d'herbe: les pois et l'avoine semés à des dates différentes, le regain de trèfle, le maïs, les navets d'automne donnés avec leurs tiges. L'ensilage conservé pour l'été vaut mieux que les pois et l'avoine et coûte moins cher.

L'alimentation des veaux

La somme de profits que l'on peut tirer du troupeau dépend de la généalogie des veaux, de leur qualité, et également de la façon dont ils sont élevés. On voit les génisses ayant les meilleurs ascendants et le meilleur type, et qui cependant ne font que des vaches pauvres et rabougries, parce qu'elles ont été mal soignées; on voit au contraire des veaux de moins bonne qualité, mais qui, bien soignés, font de très bons animaux.

La question de l'élevage des veaux a donc une importance économique très considérable.

Les méthodes suivantes avec variations que les circonstances peuvent exiger donnent d'excellents résultats:—

Séparez le veau de sa mère à sa naissance. Ne le laissez pas têter, à moins qu'il ne soit faible, incapable de foire, ou que la mamelle de la vache ne soit sérieusement enflammée. Le lait de la mère est essentiel pour les quatre premiers jours. On doit en donner de 8 à 10 livres, divisées en 3 ou 4 repas. On donne le lait entier pendant les premiers dix jours, puis on commence à en remplacer une partie par du lait écrémé de façon à ce que le veau reçoive, à l'âge d'un mois, en deux repas, 12 livres de lait écrémé plus une cuillerée à table de gelée de graine de lin, finement moulue et ébouillantée.

Lorsque le veau a trois semaines, on donne une petite quantité d'avoine ronde dans la mangeoire. On peut avantageusement lui offrir, à partir de ce moment, du foin de trèfle fin et de l'eau propre.

Pendant les quinze semaines qui suivent, augmenter graduellement la quantité de lait écrémé pour en donner, au bout de ce temps, de 15 à 20 livres par jour. Ajouter à la gelée de graine de lin les éléments nécessaires pour remplacer la crème, et que voici: avoine finement moulue, 2 parties; maïs (blé d'Inde) moulu, 2 parties. On donne cette moulée dans le lait, divisée en deux repas par jour, à raison de un huitième de livre au commencement et on porte graduellement cette quantité à une livre.

Lorsque le veau a quatre semaines on remplace l'avoine ronde par un mélange de grain composé de son, d'avoine roulée et de maïs (blé d'Inde) moulu, en parties égales. On donne d'abord un huitième de livre par jour et on augmente graduellement la ration de grain.

N'exposez pas les veaux de printemps à la chaleur et aux mouches, tenez-les dans une loge sombre et fraîche jusqu'à l'âge de quatre mois, après quoi mettez-les la nuit dans un enclos. Si les veaux naissent en automne, tenez-les dans une loge propre, bien éclairée et confortable. Donnez une quantité limité de racines ou un mélange de racines et d'ensilage. Donnez du sel régulièrement, en quantité limitée, et de l'eau au besoin.

Régime alimentaire et traitement

1. Ne donnez jamais trop de nourriture.

(Suite à la page 6)

Cote du Grain

Mardi soir, le 19 juin 1917

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord	248		236	235	235
No 2 Nord	245		234	232	232
No 3 Nord	240½	Spécial	228½	227	227
No 4 Nord	228½	228½	213½	207	210
No 5 Nord	206	206	191		
No 6 Nord	188	200	174		
Fourrage	138		130		
AVOINE					
2 C. W.	70⅜				
3 C. W.	68⅛				
Extra 1 four	68⅛				
No 1 four	66⅝				
No 2 four	64⅝				
Rejeté					
ORGE					
No 3	131				
No 4	126				
Rejeté	109				
Fourrage	109				
LIN					
1 N. W. C.	279				
2 C. W.	274				
3 C. W.	259				
Rejeté					

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Juillet		70⅜	279	
Octobre	193	57½	264	

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

En Province

SAINT-CLAUDE

M. et Mme Robert Martin sont partis en promenade, samedi, à Fannystelle. Nous leur souhaitons un bon voyage et un prompt retour.

• • •

Notre bon curé, le R. P. Radaz, est descendu à Winnipeg en auto. C'est la première voiture qui ose affronter les mauvais chemins depuis ce printemps. Cependant elles deviennent de plus en plus populaires à Saint-Claude, où les fermiers sont de gros richards.

• • •

On nous annonce que d'importantes réformes vont être faites ici, certaines choses laissant à désirer. La Ligue du Sacré-Coeur, paraît-il, va s'en charger.

• • •

M. C.-J.-H. Arbez construit une fromagerie au village. C'est une merveilleuse affaire pour notre paroisse, où les cultivateurs pratiquent la culture mixte. On nous assure que les quatre mille livres de lait demandées seront facilement dépassées.

• • •

Nous espérons avoir une succursale de la Banque d'Hochelaga d'ici peu. Elle aura vite de gros dépôts et peut être assurée d'avance de faire de bonnes affaires.

Je sais tout.

LAURIER

Il y a quelques semaines, nous avions l'honneur d'avoir la visite de la révérende Soeur Phaneuf, de la Congrégation des Soeurs de la Charité, Winnipeg. Elle fut bien accueillie de tous. Comme toujours les gens de Laurier ont fait voir leur âme généreuse.

• • •

Jeudi dernier, M. l'abbé C. Vandamme, prêtre belge, conférencier, au profit du Secours Belge du Cardinal Mercier, visitait notre paroisse. Quoique inattendu, il fut bienvenu parmi nous. Malgré le mauvais état des chemins, la salle de l'école se remplit. C'est là que ce digne prêtre nous fit voir des "vues animées" représentant les terreurs de la guerre en Belgique, et par une conférence de deux heures, nous remplit d'une sympathique pitié pour ces pauvres malheureux. Ceux des absents qui aimeraient à lui faire une offrande pourront s'adresser au presbytère, à Monsieur le Curé, qui se fera un plaisir de la faire parvenir.

• • •

Nous apprenons que MM. Arthur D'Aoust, Hector Lavallée et Edmond Leduc, de Montréal, doivent venir sous peu visiter le Manitoba avec l'intention de s'y installer. Nous espérons que ceux-ci seront suivis de plusieurs autres. Ces derniers ont décidé de visiter notre localité. Il y a encore dans notre district à peu près vingt-cinq mille acres de terre à acheter, et il est rumeur que deux townships pour terres gratuites doivent s'ouvrir aux pieds de notre belle montagne, qui n'est qu'à huit milles de notre village. Le chemin d'auto du gouvernement y conduit. Inutile de parler du sol: c'est de première qualité.

FANNYSTELLE

Mardi dernier, en l'église du Sacré-Coeur de Fannystelle, était célébré le mariage de Mlle Célina Guilbault à M. James McDermot, de cette paroisse. La bénédiction nuptiale était donnée par notre curé M. l'abbé J. Poitras. MM. Edgar Guilbault et Chas McDermott servaient de témoins aux époux.

Après un succulent déjeuner, servi chez la mère de la mariée, Mme V. Guilbault, les nouveaux époux prirent le train pour Rathwell, d'où ils se rendirent en voyage de noces à Somerset, Man.

Nos meilleurs souhaits de bonheur accompagnent l'heureux couple. Au retour de leur voyage M et Mme McDermott prendront leur résidence à Fannystelle.

• • •

M. E. Palas est de retour de Détroit, Mich., où il a poursuivi ses études d'ingénieur civil.

• • •

Nous sommes heureux de voir Mme Veuve Emile Balez de retour de l'hôpital Saint-Boniface, parfaitement rétablie.

• • •

Mlle Sweet est retournée à Winnipeg après avoir passé quelques jours en promenade chez son amie, Mme Knight.

• • •

M. F.-E. Crummy est en visite pour quelques jours dans sa famille, à Argyle, Minn.

Notre équipe le balle au champ s'est mesurée, dimanche dernier, le 17 courant, avec celle de Sheperley. Les visiteurs furent défaits par le résultat de 2 à 13.

• • •

M. Nolette, de Saint-Norbert, Man., était en visite la semaine dernière, chez M. H. Godin.

• • •

A la dernière assemblée des cultivateurs actionnaires de l'élévateur à grain, MM. O. Hamel, Emile Guyot, Odilon Arnal, Thomas O'Neil et W.-G. Palas furent nommés administrateurs de la dite compagnie, avec M. R. Stevens, secrétaire.

• • •

Les grains font maintenant de rapides progrès, après les récentes pluies dont nous avons été favorisées. Pour recevoir il faut demander. C'est ce que nous avons fait. Nous avons demandé de la pluie et nous en avons eu. Maintenant, ne nous montrons pas ingrats. Remercions la divine Providence de tous ces dons.

Yvonnic.

SAINTE-ANNE DES CHENES

Mon avis

Voulez-vous faire une table, amis lecteurs? Bien, ne faites pas un banc! Voulez-vous faire une table qui servira aussi de banc? Faites une table bâtie de manière à ce qu'elle puisse servir de banc!

Le grand principe est de savoir exactement ce qu'on veut faire, et puis ensuite le faire. C'est très simple! Ainsi voulez-vous organiser un Cercle Agricole? N'organisez pas une coopérative pour l'achat des instruments aratoires, et la vente des produits agricoles! Voulez-vous créer un Cercle Agricole qui servira en même temps de coopérative pour l'achat des instruments et la vente des produits? Très bien! mais faites en sorte que ce soit d'abord un **Cercle Agricole!**

Qu'est-ce qu'un Cercle Agricole? A mon avis, c'est une association d'agriculteurs ayant pour but d'améliorer les méthodes de production. Une société ayant pour but d'acheter et de vendre des produits n'est pas une société agricole, mais une société commerciale. Ne vous trompez pas, le but du Cercle Agricole consiste dans l'étude des méthodes de production. Comment cultiver dans telle paroisse avec les moyens à la disposition des fermiers? Voilà la question que doit résoudre le cercle agricole. Apprendre à cultiver voilà le but! Les moyens pour atteindre le but seront: 1o L'étude théorique, i.e., étudier dans les livres; 2o Surtout l'étude pratique qui consistera à faire des expériences locales.

Pour cultiver suivant les méthodes trouvées les plus propices il faudra des instruments, du grain de semence, etc.

Que le Cercle Agricole s'occupe aussi de procurer à bas prix ces instruments, ce grain, qu'il s'occupe de faire vendre les produits plus cher, c'est parfait, mais qu'on ne fasse pas de ceci le but principal du Cercle, qu'on ne prenne pas pour but ce qui n'est que le moyen!

Ce qui manque le plus actuellement, c'est la science de l'agriculture.

Le Cercle Agricole doit voir à cela premièrement.

C'est là mon humble avis. Pensez-y!

J.-E. Penser.

SAINT-CLAUDE

La liste des propriétaires d'automobiles s'allonge cette semaine de deux autres noms: MM. Edouard Tissot et Robert Joberty. Cela boucle la seconde douzaine, et déjà l'on annonce que la troisième douzaine va être commencée. M. Charles de Moissac se propose d'acheter une Grand Six immédiatement.

SAINT-ALPHONSE

Le correspondant de Saint-Alphonse a reçu des reproches d'avoir gardé le silence depuis si longtemps. Pendant que je travaille les champs, puis-je tenir la plume? Avec cela je me reposais en attendant que je puisse parler de la visite de notre cher Archevêque.

• • •

Cette semaine bon nombre de nos dames et demoiselles se sont fait inscrire. Elles sauront, nous n'en doutons pas, donner leur voix pour toutes les causes qui nous sont chères.

• • •

Dimanche dernier nous avons eu la procession de la Fête-Dieu. Deux jolis reposoirs étaient faits, dont un devant le couvent de nos Révérendes Soeurs, et l'autre devant la maison de M. E. Vanhuyse. Jamais nous n'avions vu une procession faite avec autant de piété et de ferveur. Rien d'étonnant donc que la nuit même nous eûmes de la pluie.

Notre paroisse ne peut que gagner sous la sage direction de notre bien-aimé curé.

• • •

Pour la première fois, notre école, dirigée par RR. SS. des Cinq-Plaies, a été le centre des examens. Nous souhaitons aux élèves autant de succès que l'année dernière, et plus s'il se peut. Les élèves ont commencé leur examen depuis mardi le 12.

• • •

Nous avons eu la visite cette semaine de M. Rodts, en tournée de charité pour les Belges de Saint-Boniface, afin de leur aider pour bâtir une église.

Espérons que nos braves gens se sont montrés dévoués, comme d'habitude.

A bientôt. Plus de rancune mais plus de reproche.

ELIE

Mardi le 19, M. Télesphore Bernardin, de Poule d'Eau, conduisait à l'autel, pour faire face aux éventualités de cette vie, la personne de Mlle Agnès Tremblay.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. Curé Hogue, de cette paroisse.

La mariée était revêtue d'une riche robe de satin blanc, d'un magnifique voile, d'une jolie couronne blanche, emblême d'innocence. Après une gaie réception chez le père de la mariée, les nouveaux époux partirent en auto pour Winnipeg, emportant avec eux les meilleurs voeux de leurs parents et amis.

• • •

A leur retour M. et Mme G. Bernardin iront demeurer à la Poule d'Eau.

• • •

La seamine dernière M. A.-P. Douville avait la visite de sa mère, Mlle Agnès Bourassa, de Duluth, Mich. Etaient aussi en promenade chez M. Douville, M. et Mme Georges St-Godard, de Winnipeg.

• • •

Mlle Yvonne Payment est de retour de Bluff Creek, après y avoir fait un séjour de quelques jours.

• • •

Mardi dernier, Mmes E. Payment et O. Grant, Mlles Anna Grant et Yvonne Payment, MM. Roy et A. Bernardin et autres, allèrent applaudr à Saint-Boniface le grand ténor canadien-français, M. Hélie.

• • •

Dimanche dernier une partie de crème à la glace fut donnée chez M. A. Douville, où on s'amusa ferme.

Conseil.

SAINTE-AMELIE

Il n'y a plus de doute maintenant. La nouvelle de la mort de W. James est certaine. La date d'une lettre écrite récemment par lui dans les tranchées et reçue par ses parents le même jour où un mot venu d'Ottawa leur annonçait la mort de leur fils sur le champ de bataille ne concordait pas avec la date de la dépêche du gouvernement. Le caporal W. Randle vient de dissiper le doute en racontant longuement à la famille James les détails de la mort de leur enfant.

W. James avait pris part à l'assaut des hauteurs de Vimy. Les obus, paraît-il, tombaient dru et éclataient nombreux autour de lui. Dans l'avance rapide et tumultueuse, il fut un moment séparé de sa compagnie. On le considéra officiellement comme disparu. Après le combat il fut retrouvé, souffrant assez sérieusement d'une commotion nerveuse. Il dut gagner un poste à l'arrière des lignes pour se reposer. Il était là depuis plusieurs jours, quand les contre-attaques des boches devenaient persistantes. Les Anglais se virent obligés d'utiliser toutes leurs troupes pour rester maîtres de la situation à Vimy. W. James reprit les armes et ce fut le 29 avril qu'un éclat d'obus l'atteignit mortellement.

Au témoignage du lieutenant-colonel de son régiment, W. James était un modèle de soldat par sa soumission à ses chefs et sa bravoure. Il était estimé et aimé de ses officiers comme de tous ses camarades.—R. I. P.

• • •

Le 11 juin, nous avons eu le plaisir d'entendre le R. P. Vandamme, qui venait au milieu de nous pour recueillir des aumônes pour la Belgique. La conférence annoncée pour 8 heures du soir avait été retardée par une pluie torrentielle. Malgré le mauvais état des chemins et la violence du vent la salle paroissiale était comble. Le R. P. Vandamme avait pour but de nous faire comprendre ce qu'était la Belgique avant la guerre et ce qu'elle est aujourd'hui.

Quoique le spectacle qu'il nous mit sous les yeux était déjà assez éloquent pour exciter la compassion, le sympathique conférencier ne voulut pas se contenter de nous faire voir la misère de ses compatriotes; il nous adressa encore un émotionnant appel de la part de Son Em. le Cardinal Mercier.

La fructueuse quête qu'il fit à la fin est une preuve que sa parole n'a pas heurté des coeurs de pierre et que tous assistants ont su compatir d'une manière effective aux malheurs des Belges qui gémissent sous le régime de fer de Guillaume le cruel.

Olivier.

SAINTE-MARTHE (Sask.)

Rosée fécondante

Le 9, et surtout le 10 au soir, il est tombé, durant plusieurs heures, une véritable pluie d'or pour la moisson, et entre temps, quelques petits grêlons d'argent. Il était temps, car les semences se mouraient de soif! Deo gratias!

• • •

Le croup ou diphthérie

Ce redoutable fléau a fait, soudain, une victime chez nos voisins: un enfant Chartier-Alary du village de Saint-Lazare.

• • •

Avis

1o Quand un enfant a la voix rauque, quand il souffre pour avaler ou respirer, et surtout quand vous voyez se former à l'arrière-gorge des peaux, couennes ou membranes blanchâtres, mandez vite le médecin sans oublier la petite fiole de serum. Ce liquide frais et injecté **à temps** est presque infaillible.

2o En attendant des gargarismes avec vinaigre, ou mieux huile des lampes, etc., si l'enfant est capable pour cela faire. Provoquer aussi des vomissements pour faire expectorer ces membranes diphthériques.

3o Prendre des précautions d'hygiène, car le mal, mortel pour les enfants, est très contagieux.

4o Au sujet du croup, il n'est pas permis d'ignorer la gloire et la reconnaissance qui doivent revenir au grand Français Pasteur.

Cet immortel a été comme le soleil de la science contemporaine. Par ses nombreuses et fécondes découvertes sur les microbes (ou êtres vivants infiniment petits), il a donné l'explication scientifique et indiqué le vrai remède de plusieurs maladies contagieuses des hommes et des animaux: choléra, rouget, charbon, rage, croup, etc., etc. En 1881, à l'Académie Française, Pasteur prenait le siège du savant Littré (qui, sur son lit de mort demanda la grâce du baptême), et répondant au trop fameux impie Renan, il réduisit à néant la prétendue science des sans-Dieu qui, dans leurs négations systématiques et blasphématoires, voudraient pouvoir se passer du Créateur.

La même année Pasteur, directeur des études scientifiques, reçut au Congrès International de Londres les acclamations enthousiastes de trois mille médecins venus de toutes les parties du monde.

N.B.—Au sujet de Pasteur, la presse neutre et impie a observé la perfide consigne qu'on appelle la "conspiration du silence", c'est-à-dire elle a eu soin de taire la foi divine, la vie édifiante et la sainte mort de ce grand Français qui fut aussi fervent catholique devant Dieu qu'illustre savant devant les hommes.

LES POILUS AU CLUB "LE CANADA"

Le concert-boucane du club "Le Canada" a été un véritable succès, lundi soir, au double point de vue de l'assistance et du programme improvisé fourni en partie par les soldats français en congé, qui en étaient les hôtes d'honneur, par des membres et amis du Club et par l'orchestre de la fanfare de Saint-Boniface. Les "Poilus" suivants étaient présents: Caporal Fourrier A. Griveau, du 157ème d'infanterie alpine, Caporal Geo. Chavannes, du 202ème de la même arme, soldat C. Buffet, du 103ème d'infanterie, soldat Geo. Trénit, du 107ème d'infanterie, soldat A. Bretner, du 4ème Territorial, soldat A. Ordronneau, du 81ème Territorial. Sur les poitrines de ces braves on remarquait bon nombre de médailles et de rubans.

Après qu'au milieu de la fumée des cigares on eût chanté en choeur "La marche des bleuets" et "Dans la boue" de Théodore Botrel, le chansonnier des armées de la République Française, le soldat Buffet, ainsi qu'il était annoncé, entama son sujet de ses impressions au front. Dans un style sans prétention mais précis et plein de charmes, il relata ce qu'est la vie du soldat français dans les tranchées, émaillant sa causerie de pensées et d'opinions sur les opérations et les événements qui en rehaussaient la valeur documentaire. M. Buffet est non seulement un conteur agréable mais un penseur profond qui sait tirer des actes et des faits les enseignements qu'on y doit chercher. Certaines paroles, dites simplement au cours de cette intéressante causerie, resteront incrustées dans la mémoire de ceux qui auront eu l'heureux avantage d'être présents à cette inoubliable soirée. Citons les suivantes, prises au hasard: "Nous avons toujours sauvé l'honneur, même dans nos déboires"; "Ils n'ont pas eu Verdun et ne l'auront jamais"; "Avec nos alliés nous sommes hommes à mener cette guerre jusqu'au bout"; "Ces gens-là (les Boches) n'ont le droit que d'être battus comme ils le méritent"; "Le soldat français est conscient de son honneur, de son devoir et de sa destinée."

Tour à tour il passa de la victoire de la Marne, de la coopération des Anglais, de la guerre de taupinières qui répugne aux Français préférant la lutte face à face, des attaques de Sénégalais si redoutées des Allemands. Il conta comment en Champagne la fameuse garde Prussienne avait préféré se faire réduire en bouillie par les 75 français que de passer par les mains de ces noirs. Il dit les horreurs trouvées dans les tranchées ennemies capturées: de pauvres femmes, dont ces sauvages s'étaient servis, massacrées au moment de la fuite. Il rappela l'unique épisode des derniers jours du fort de Vaux et la défense sans exemple du commandant Raynal qui a fait l'admiration du monde entier: seule, la soif avait pu avoir raison de cette poignée de héros. Il montra les fusilliers marins à Dixmude, auxquels on avait demandé de tenir pendant neuf jours, soutenant à 6,000, pendant six semaines, les attaques continuelles de 40,000 Allemands. Appelant la présente guerre une guerre de machines, il fit remarquer qu'à Arras seulement 3,000,000 d'obus furent dépensés.

Revenant pour un moment à l'Angleterre, il fit toucher du doigt la grandeur de l'effort de ce pays qui a su créer de toutes pièces une magnifique armée après avoir, au moyen de sa flotte, sauvé sans contredit la situation dès les premiers jours. Il indiqua comment l'une des forces principales de l'Allemagne consistait dans le splendide réseau de chemins de fer qu'elle possède. Il montra comment la Russie avait aidé les Alliés de façon considérable au début, en occupant les armées allemandes en Silésie et les armées autrichiennes dans les Carpathes, et exprima l'opinion que d'ici à longtemps elle se ressaisirait, se réorganiserait et apporterait de nouveau aux Alliés l'aide nécessaire pour faire triompher la cause de la liberté et de l'humanité. Il dit avec quelle satisfaction la France avait vu arriver les soldats Canadiens et combien ceux-ci avaient immédiatement conquis l'admiration de tous. Il trouva des paroles émues pour indiquer ce que les territoriaux accomplissaient en France dans cette lutte gigantesque et montra comment ce furent eux qui préparèrent la magnifique défense de Verdun. Il termina en exprimant sa confiance inébranlable qui, ditil, est celle de tous les Français, que la fin de cette guerre amènera avec la défaite des Empires du Centres, l'établissement en Europe, et par là même dans le monde entier d'une ère de paix et de progrès à laquelle rien dans l'histoire ne saurait être comparé.

Après que les applaudissements eurent cessé, que M. S. Dugal eût chanté deux solos de circonstance et le soldat Geo. Trénit deux, le caporal Griveau entreprit de donner à son tour ses impressions de la vie de tranchées. Il le fit dans un style pittoresque et imagé qui lui conquit immédiatement tous les coeurs. Il parla de ses premiers jours au front, alors que les Allemands commençaient une de leurs plus fortes attaques dans les Vosges; le récit des impressions qu'il ressentit en entendant le vacarme du combat et en voyant des soldats ennemis ou de ses camarades tomber morts ou blessés sous ses yeux fut à la fois gai et émotionnant. Il décrivit en plaisantant la façon de "bougonner" qu'a adoptée le "poilu" et dont il ne se défait jamais, ce qui ne l'empêche pas d'être toujours prêt et de ne jamais reculer lorsqu'il s'agit de faire une attaque. Le caporal Griveau, en plus de la campagne de France, a fait la campagne des Balkans; les détails vécus qu'il fournit de son contact avec les "Komitadgis" et autres individus de ce type furent des plus intéressants. Parlant des femmes de France, il eut des mots d'une éloquence émue pour dépeindre la part sublime qu'elles prennent dans cette lutte de titans, et n'hésita pas à dire que si la France a pu tenir jusqu'à maintenant c'est en très grande partie grâce à la force d'âme et au dévouement sans bornes des mères, des femmes et des filles de ceux qui luttent dans les tranchées. Car, dit-il, si le moral venait une fois à manquer à l'arrière c'en serait fait de l'endurance des soldats.

M. Georges Lévêque ayant, avec sa verve habituelle, chanté une composition de son meilleur crû, l'intéressante soirée se termina par le chant de "La Marseillaise".

CONSULAT DE SUISSE

Service des victimes de la guerre

Grâce aux relations qu'elle entretient toujours avec tous les pays belligérants la Confédération Suisse est devenue le centre des Oeuvres de Charité créées depuis l'ouverture des hostilités; nombreuses sont les organisations établies sous les auspices du Comité International de la Croix Rouge dont le siège central est à Genève.

Une autre oeuvre, celle du "Service des victimes de la guerre", vient d'être organisée en Suisse sous les auspices du Bureau International de la Paix dont le Bureau Central est établi à Berne.

Ce service a déjà enregistré des résultats si satisfaisants que le nombre des personnes avec lesquelles le Bureau est ou a été en correspondance se chiffre à des centaines de mille.

Cette entreprise absolument désintéressée et gratuite est de celles qui se doivent à elles-mêmes d'étendre leur activité aussi loin que le leur permettent les moyens matériels dont elles disposent; aussi le Comité Central informe le représentant du Gouvernement Suisse à Winnipeg qu'il sera heureux de rendre service aux personnes qui s'adresseront à lui pour obtenir tous renseignements.

Le Service des Victimes de la Guerre comprend deux sections distinctes:

A: Assistance aux Civils:

Le Bureau est à même de prendre et de transmettre de brèves nouvelles dans les régions envahies et territoires occupés par les Allemands et les Austro-Hongrois.

Il est absolument indispensable d'indiquer l'adresse exacte des personnes recherchées et leur degré de parenté avec le demandeur.

B: Assistance aux Prisonniers de Guerre:

Le Bureau entreprend les enquêtes en vue de retrouver les personnes disparues; il fait les démarches nécessaires afin que soient interrogées les camarades des soldats dont la famille est sans nouvelle. Il s'occupe de rechercher les lieux de sépulture de prisonniers et soldats morts dans les régions envahies. Enfin — et c'est la partie principale et essentielle de son oeuvre, — il intervient en faveur des prisonniers de guerre dans les différents camps.

Pour tous renseignements s'adresser à la Chancellerie du Consulat de Suisse, 11 Royal Bank Building, Winnipeg, Manitoba; le Consulat Suisse servira d'intermédiare entre les intéressés et le Bureau Central.

Le Consul de la Confédération Suisse,

John Erzinger.

(Suite de la page 4)

LA VACHE LAITIERE

2. Nourrissez suivant les besoins et les désirs individuels de chaque animal.

3. Nourrissez régulièrement, c'est-à-dire donnez les repas à heures fixes et ne faites pas de changements subits d'alimentation. Les changements subits font baisser la production et provoquent souvent l'apparition de troubles et de malaises.

4. Les maladies ordinaires comme la diarrhée, l'indigestion, les météorisations, l'indigestion de grain et la mammite ou inflammation de la mamelle proviennent généralement d'une mauvaise alimentation. Il est beaucoup plus facile de prévenir ces maladies que d'avoir à les guérir, et cela coûte beaucoup moins cher.

5. Quant aux autres maladies, comme la fièvre de lait, on peut les prévenir en grande partie en nourrissant la vache convenablement et en la traitant bien avant et après le vêlage.

6. Les étables confortables, bien ventilées, bien éclairées et les pacages bien munis d'ombrage et d'eau aideront beaucoup à augmenter la production, tout en diminuant les frais de nourriture.

Le contrôle de la production paie

Pour faire de l'argent avec les vaches, il faut d'abord avoir de bonnes vaches, c'est-à-dire des bêtes saines, d'un bon tempérament, d'un bon type laitier, d'une bonne taille qui soient de bonnes mangeuses régulières pouvant consommer beaucoup de nourriture, et par-dessus tout, bonnes productrices.

Dans tous les troupeaux, il y a des vaches qui paient et d'autres qui ne rapportent rien. Le seul moyen de connaître les unes et les autres est de contrôler la production du lait et du gras.

Pour être avantageuse, une vache doit donner, tous les ans, plus de 5,000 livres de lait contenant 3.5 pour cent de gras. Pour juger de la valeur d'une vache, il faut connaître sa production annuelle totale de lait. Pour connaître cette production, il n'y a qu'un moyen: tenir un journal de la production du lait.

Des centaines de cultivateurs tiennent aujourd'hui ces relevés de production. La plupart attribuent leurs succès à cette méthode. Vous qui avez un troupeau, pourquoi n'essayeriez-vous pas d'en faire autant? Vous en retireriez plus de lait. Votre travail deviendra plus intéressant et vous semblera beaucoup plus facile. Vous découvrirez la vache qui ne vous rapporte rien, "La parasite", dont vous ne sauriez vous débarrasser trop vite.

Pour peser le lait procurez-vous une simple balance à ressort. Ces balances valent d'une piastre et demie à quatre piastres. Si votre marchand local ne peut vous la fournir, écrivez au Service de l'élevage, ferme expérimentale centrale, Ottawa, et nous vous dirons à qui vous adresser. Une petite bascule fera l'affaire, mais nous trouvons la balance à ressort préférable.

Beaucoup de cultivateurs enregistrent également la quantité de nourriture consommée par les vaches. Si vous désirez en faire autant, écrivez-nous pour demander les feuilles nécessaires.

FETE-DIEU A OTTERBURNE

Une procession du Très Saint-Sacrement à la Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man.

A Otterburne, 30 milles au sud de Winnipeg, se trouve la Maison Saint-Joseph, orphelinat dirigé par les religieux Clercs de Saint-Viateur, et situé à quelques arpents de la gare du Pacifique Canadien. Cet établissement, comme tapi dans un nid de verdure, apparaît discrètement au-dessu des trembles qui se pressent le long d'un joli cours d'eau. De l'autre côté, c'est la prairie à perte de vue, solennelle dans son immensité

C'est dans cette oasis d'Otterburne, refuge des orphelins, qu'un spectacle bien touchant s'étalait sous nos yeux dans la soirée du 7 juin dernier, fête du **Corpus Christi.**

De bonne heure dans l'après-midi, les orphelins, les religieux et les religieuses déployaient une grande activité pour décorer la maison, orner la route jusqu'au reposoir, à la grande Croix du chemin de Saint-Pierre. Verdure, fleurs naturelles, pavillons Sacré-Coeur, enfin tout ce qu'ils avaient de plus précieux dans leur pauvreté fut mis à contribution pour honorer le Maître de la terre et des cieux.

A 7 heures précises, la procession quittait l'humble chapelle, croix en tête, puis les orphelins, les religieux, le Très Saint Sacrement, sous un dais improvisé, porté par le Très Révérend Père J.-E. Foucher, Provincial de l'Institut au Canada, et heureusement en visite à Otterburne. L'officiant était accompagné de deux Pères de l'Institut, le R. P. G. Ducharme, directeur de la Maison et le R. P. M.-T. Dugas, compagnon de voyage du Très Révérend Père Provincial. En arrière venaient les religieuses Missionnaires Oblates, de Saint-Boniface, qui ont le soin du temporel de la maison, et un certain nombre de personnes pieuses d'Otterburne qui étaient venues se joindre à nous.

Nous avons assisté à bien des processions grandioses, dans les villes, où s'étalaient les richesses des décors que des foules nombreuses venaient admirer, nous avons entendu les accents harmonieux des chorales en l'honneur du Très-Haut qui passe à travers les rues des cités, nous avons vu les fidèles, en grand nombre, prosternés, dans un sentiment de respect et d'adoration: mais rien de tout cela ne nous a paru plus touchant que cet hommage de coeurs humbles et pieux au milieu du décor unique et solennel de la grande nature des prairies de l'Ouest, rien ne nous a autant touchés que ces chants des vieux cantiques lancés aux échos du soir, avec la mélodie des oiseaux, et portés au loin par la brise du large...

Au reposoir, le Très Révérend Père Provincial prononça, au nom de tous, d'une voix forte et claire, un acte de consécration, appelant en même temps les bénédictions du Divin Coeur sur la Miason et tous ceux qui l'habitent, sur les champs, les récoltes et tous les biens temporels. Après la bénédiction du Très Saint Sacrement, le retour s'opéra au milieu de chants pieux et de ferventes prières.

Le souvenir de cete procession d'Otterburne restera longtemps gravé dans nos coeurs comme le plus beau de notre séjour à la Maison Saint-Joseph.

Un témoin.

A. C. J. C.

"IL FAUT QU'IL REGNE"

Un aumônier écrivait l'année dernière dans le **Semeur**: "A moins que l'on ne veuille se payer de mots, le programme de l'A. C. J. C. situe ceux qui l'acceptent en plein surnaturel. Préparer une jeunesse efficacement militante pour les intérêts de la religion et de la patrie, c'est oeuvre qui dépasse les moyens humains."

Nous ne voulons pas nous payer de mots, et nous avons compris que la piété est à la base de notre association. Nous célébrerons dans quelques jours la fête patronale de l'A. C. J. C. et nous sommes fiers de dire sans le moindre respect humain que cette fête choisie par les fondateurs est celle du Sacré-Coeur. Nous répétons à qui veut bien nous entendre ces paroles que traçait le premier aumônier général de notre association, paroles écrites en caractères de feu, brûlantes comme le zèle qui le dévorait: "Ce n'est pas en vain que notre jeunesse, et avec elle l'avenir du pays, s'est consacrée à ce Coeur divin; car l'A. C. J. C. lui voue un culte spécial; sa fête patronale, c'est la fête du Sacré-Coeur; et chaque année elle réitère le don d'elle-même et de tous ses membres au Coeur du Christ."

Peut-on concevoir spectacle plus beau que celui de ces jeunes gens de toutes les parties du Canada, unis vendredi matin dans une même pensée, assis ensemble à la table sainte, recevant le pain des forts et des vierges, celui qui a la puissance de rendre la jeunesse "efficacement militante pour les intérêts de la religion et de la patrie."

Nous en serons et nous renouvellerons notre serment au pied des autels avec tous nos camarades du Canada: **O Christ, notre roi, nous le jurons, vous règnerez; nous le voulons à tout prix.**

Nous nous joindrons aussi à nos aumôniers qui ce matin-là consacreront de nouveau chacun de nos cercles au Sacré-Coeur.

Provencher de l'A. C. J. C.

• • •

L'HORIZON RECULE

Les voyageurs qui ont parcouru la prairie en boeufs et en charette n'oublieront jamais cette lassitude énervante qu'ils éprouvèrent dans leur premier voyage lorsqu'à chaque tour de roue l'horizon fuyant semblait les éloigner du but de leur course.

Jeunes gens de l'A. C. J. C., n'avez-vous pas subi la même impression quand après deux ou trois ans de travail ardu, de marche forcée, vous avez regardé ce qui restait à faire. Oui, l'horizon s'éloigne à mesure que nous avançons. N'avez-vous pas quelques fois senti le découragement, ce découragement amer qui vous porte à fouetter boeufs et charette. Avez-vous frappé?!... inutile, ça ne marchait pas plus vite! Alors: "Rien ne sert d'avancer", avez-vous dit; "nous n'arriverons jamais", et la tentation vous est venue de rester là, sur la route. Oui, vous avez éprouvé tout cela, et accablés pour ne plus voir l'horizon lointain vous avez détourné la tête. Qu'avez-vous vu? Le chemin déjà parcouru... et courage vous est revenu. 'Jeunes gens, quand la force vous abandonne, regardez donc le travail déjà accompli. Regardez en arrière ce que vous avez fait, ce que vos pères ont fait, puis quand vous sentez le courage vous revenir, regardez en avant ce que vous avez à faire. Petit à petit vous deviendrez comme le vieux voyageur des prairies, capable de marcher petit train sans trèves ni fatigues et lentement comme lui vous parcourerez beaucoup de chemin. C'est un travail lent que vous avez entrepris; ne vous étonnez pas si les résultats semblent nuls. Vous marchez vers l'idéal; vous ne l'atteindrez jamais parfaitement, car la perfection n'est pas de ce monde. Ne vous découragez donc pas si l'horizon recule toujours, et soyez satisfaits de n'être pas stationnaires. Comme le vieux voyageur marchez, marchez sans cesse, lentement et patiemment, sans fouetter ce qui ne peut avancer vite.

Nos pères ont ainsi fait leur part du pays; faisons la nôtre. Courage et en avant vers l'horizon qui fuit et fuira toujours...

Anatole Bohémier,
du Cercle Langevin,
Sainte-Anne-des-Chênes.

MENACES CONTRE LES DEPUTES

Des députés de l'Ontario, de l'Ouest et quelques-uns du Québec, sont menacés par des esprits surexcités — Dénigrement — Les bleus en caucus.

Ottawa, 14. — L'"Ottawa Journal" publie, ce matin, des suppositions exagérées au sujet des lettres de menace reçues par des députés ministériels canadiens-français, de la part de leurs électeurs, au cas où ils voteraient en faveur du bill de la conscription. Ce journal dénonce l'existence d'un système de terrorisation organisée par toute la province de Québec, tandis qu'il ne s'agit que de quelques esprits suexcités. Les ministériels sont réunis ce matin en caucus, et il n'est pas possible de les rencontrer pour établir au juste le nombre des menaces ainsi reçues, qui se résument probablement à celles reçues par un sénateur du district de Québec et par M. Sévigny, si la rumeur est exacte. Par ailleurs, on cite les noms de plusieurs députés libéraux de langue anglaise qui seraient dans le même cas, leurs électeurs de l'Ontario et de l'Ouest les ayant menacés des plus grands maux s'ils ne se prononcent pas en faveur du bill Borden.

Dans l'état de surexcitation où se trouve le pays à la suite des mesures malvenues et mal préparées du premier ministre, il n'est pas étonnant que les sentiments populaires se manifestent avec certaines exagérations, mais les menaces dont il est question sont évidemment individuelles et en bien plus petit nombre qu'on ne cherche à le faire croire pour dénigrer la province de Québec.

Ottawa, 14. — Sans qu'on puisse prédire exactement comment la chose se produira, il semble très probable que les péripéties du débat sur le bill Borden amèneront irrésistiblement les élections. En tout cas, le gouvernement va se hâter de faire inscrire des lois figurant bien dans un discours électoral, comme l'impôt sur les gros revenus, le vote féminin, etc., etc.

Si les libéraux restent unis et si les ministériels de langue française se séparent du gouvernement sur cette question, la majorité officielle sera mise en sérieux danger, et le cabinet se trouvera dans la presque nécessité d'en appeler subitement au peuple. Cette alternative apparaît aujourd'hui au premie rplan des possibilités.

Les organes officieux du gouvernement parlent d'un appel au peuple au commencement de novembre, mais ce n'est probablement là qu'une manoeuvre destinée à détourner l'attention et à conserver au parti au pouvoir l'avantage de la surprise.

Les libéraux semblent diriger leurs batteries de façon à obliger le gouvernement à recourir à l'appel au peuple avec de bonnes chances de réussite. Ils ont réuni ce matin leur comité chargé de la rédaction de l'amendement. On croit toujours que le débat ne sera repris que lundi.

Ottawa, 14. — M. Burnham, député de ePterborough ouest, qui avait rompu avec le gouvernement parce que la politique de conscription de ce dernier n'impliquait pas la conscription de la richesse, a anoncé ce matin qu'il va maintenant appuyer son parti. Cette volte-face provient, a-t-il expliqué, de ce que la déclaration du gouvernement indique que des mesures seront prises pour établir la conscription de la richesse, probablement sous forme d'impôt sur le revenu. "Comme de raison, a dit M. Burnham, je vais appuyer le bill de la conscription et ferai tout en mon pouvoir, pour qu'il soit adopté."

LES JEUNES SUFFIRONT?

On est d'avis que les trois premières classes suffiront à fournir les 100,000 hommes demandés par le bill Borden. — 450 000 Canadiens aptes au service.

Ottawa, 13. — Selon le dernier recensement qui, d'après les indications du premier ministre, devra servir de base à l'application du bill du service militaire, il y a, au Canada, 1,537,581 hommes, entre 20 et 45 ans, dont 278,652 sont de naissance étrangère.

Sur ce grand total, 734,334 étaient des célibataires, 773,414 des hommes mariés, 16,401 des veufs.

Dans l'Ontario, ceux de 20 à 45 ans sont au nombre de 514,448, et dans le Québec de 342,149.

En tenant compte des exemptions, on calcule que 450,000 hommes seront aptes au service dans toutes les classes.

On est d'avis que les trois premières classes suffiront à fournir les 100,000 hommes demandés par le bill Borden.

Contrairement à ce qui s'est fait aux Etats-Unis, le Canada n'aura pas son "jour d'enregistrement". Cela éludera un point important: celui de l'exemption. En effet, des dix millions d'hommes qui se sont inscrits le 5 juin dernier, dans la république voisine, cinq millions ont demandé d'être exemptés.

Plusieurs regardaient le "jour d'enregistrement" comme une invitation tacite facilitant à chacun la demande d'une exemption.

Le système qui sera employé ici est celui qui est le plus adopté dans les pays d'Europe. L'acte pose la règle générale que tous les citoyens mâles de 20 à 45 ans sont présumés aptes au service militaire. Mais cela sans doute avec certaines exceptions quant aux classes. Les différentes classes, au nombre de dix, seront appelées par un arrêté ministériel les unes après les autres; et lorsque chaque classe sera appelée, ceux qui y appartiennent deviennent par le fait même sujets au service militaire.

Ceux qui croient devoir être exemptés devront aussitôt comparaître devant le tribunal de leur district et exposer leurs raisons.

Si elles sont valables, il leur sera délivré un certificat d'exemption. Sinon, ils devront se rapporter à un tribunal d'appel.

Le gouvernement croit qu'il lui sera facile de retracer les citoyens visés par des diverses classes appelées, parce que chaque district aura son tribunal d'exemption.

LES OUVRIERS S'OPPOSENT A LA CONSCRIPTION DU SANG

Le président Watters publie une déclaration dans laquelle il déclare que les ouvriers s'opposent entièrement à la conscription du sang. — La richesse.

Ottawa, 15. — Le travail organisé ne voit pas de bon oeil la conscription du sang quand elle n'attaque pas les richesses de ceux qui augmentent leur fortune grâce à la guerre. Dans une déclaration officielle, M. J. C. Watters, président du Congrès canadien des Arts et Métiers, dit que si le gouvernement est sincère dans sa détermination de consacrer "la force de la nation", à la cause des alliés et de la démocratie, la conscription des hommes de la richesse et la nationalisation de toute industrie nécessaire à la poursuite de la guerre.

Le président dit encore: "le projet de conscription a été présenté en chambre et sa teneur a été rendue publique, comme les ouvriers l'anticipaient: on y stipule la conscription des hommes seulement; sans vouloir approfondir la question, nous remarquons que son point essentiel est la reconnaissance de la sainteté des intérêts priviliégiés et de la cause sacrée de la richesse matérielle. Cela signifie que les valeurs humaines sont placées au-dessous du matériel; que les hommes doivent être sacrifiées et les possesseurs de fortunes jouiront dans le calme, de leurs richesses; que les hommes seront placés en service obligatoire, tandis que la production et le transport du matériel de guerre, resteront sur une base volontaire et l'enrichissement en sera le motif prinicpal. Le projet ne laisse aucune porte de sortie à l'homme pauvre, mais le champ est libre et la porte ouverte au riche grâce au système élaboré de tribunaux et de cours d'appel. L'homme avec l'argent peut porter sa cause en appel jusqu'à la Cour Suprême et retarder ainsi le temps de son enrôlement.

"**Jusqu'au départ du premier ministre pour Londres,** nous avions reçu son assurance que le **gouvernement n'envisagerait aucunement la conscription** et qu'aucune décision de si grande importance ne serait prise avant d'avoir obtenu l'assentiment du Travail Organisé; nous n'en avons eu connaissance que par la voix des journaux.

"Je considère, reprend la déclaration, qu'il est de mon devoir d'avertir les ouvriers organisés afin qu'ils ne permettent pas qu'on les attache avec les liens de la conscription; si le projet vient en vigueur, toute tentative des ouvriers d'améliorer leur situation sera anéanti par les autorités qui les appelleront sous les drapeaux et les placèront sous le régime militaire. Il est impérieux que **le travail organisé ne soit pas souillé par cette vague d'hystérie qui passe sur le pays, si le pouvoir de raisonner ne doit pas être détruit.**"

CENTENAIRE DES RR. FF. MARISTES A SAINT-VINCENT DE PAUL, COMTE LAVAL

Pour célébrer dignement le centenaire de la fondation des Frères Maristes, de grandes fêtes se préparent au collège Laval. Les 17, 18 et 19 juin seront des jours de réjouissances religieuses et civiles, non seulement pour les Frères Maristes et leurs élèves, mais aussi pour toute la population qui est cordialement invitée à s'unir à ces fêtes.

Le 17, grand'messe solennelle, en présence de Mgr G. Gauthier, qui assistera au trône. M. l'abbé Perrier donnera le sermon de circonstance.

Dans l'après-midi, banquet, parades avec chars allégoriques, vêpres solennelles. Le soir, illumination et feu d'artifice.

Le 18 sera la journée des élèves. Réception du Rév. Frère Provincial, banquet, concours de jeu et défilé aux flambeaux, à la nuit tombante.

Le 19 séance dramatique et musicale, distribution des prix et les adieux.

Précis de la Guerre

LA SEMAINE

Mercredi, 13 juin.

Quinze aéroplanes allemands ont aujourd'hui bombardé la partie orientale de Londres: une centaine de victimes. Il y a actuellement dans les hôpitaux anglais 22,544 soldats canadiens. Une mission russe se rend actuellement à Washington. On croit que cela aura pour résultat de raffermir la volonté du gouvernement russe. Le général Pershing, commandant des troupes américaines, vient de débarquer à Boulogne.

La grande nouvelle et l'événement important du jour c'est l'abdication du roi Constantin. A la demande des Alliés il a remis sa couronne à son second fils Alexandre et il annonce son intention de se réfugier en Suisse avec son fils aîné. Ce dénouement est le fruit du travail du sénateur Jounart, représentant des puissances alliées. Aujourd'hui tout est calme à Athènes. D'ailleurs les Alliés ont la maitrise absolue de la ville et leurs troupes sont tout près.

Rien de bien important sur le front français. Les troupes anglaises ont avancé sur un front de deux milles et conquis le petit village de Gapaard. Les Russes se battent entre eux, mais les rebelles ont eu le dessous.

Jeudi, 14 juin.

Le raid des aéroplanes allemands sur Londres a été beaucoup plus meurtrier qu'on ne le soupçonnait d'abord. Actuellement le chiffre des victimes atteint 536. Ce sont surtout des femmes et des enfants d'école. La guerre sous-marine atteint encore lourdement l'Angleterre. La semaine dernière elle a perdu 38 navires dont 23 jaugeant plus de 1,600 tonnes. La révolution gronde en Espagne. Il en est de même en Chine. L'enregistrement aux Etats-Unis a donné le chiffre de 9,500,000 d'hommes. Le gouvernement russe vient de reconnaître à l'ancien tsar le droit de vote. En plusieurs endroits de la Russie on proclame de petites républiques. Les Allemands ont dû abandonner leurs positions sur la ligne de la Lys à St-Yves.

Vendredi, 15 juin.

Le gouvernement américain va frapper lourdement la fabrication de l'alcool. On devra à l'avenir payer un impôt de $60 sur chaque cent livres de grain employé à la fabrication de spiritueux obtenus par distillation. Les Alliés demandent à la Russie de définir sa politique et de leur dire ce qu'elle entend faire. Léger gain des Anglais près de Messines. Aucun désordre ne s'est produit au départ du roi Constantin. Ses partisans manifestèrent leurs sympathies, mais ce fut tout.

Samedi, 16 juin.

Depuis trois jours on est sans nouvelles de l'Espagne. On sait qu'un grave conflit y existe entre le gouvernement et le peuple. Est-ce la révolution? Les troupes anglaises continuent à aller de l'avant.

Lunri, 18 juin.

La Russie décide de poursuivre la lutte. Un socialiste suisse qui faisait des offres de paix séparée au nom de l'Allemagne a été expulsé de Petrograd. La Douma déclare que conclure la paix avec l'Allemagne serait trahir les Alliés, et le peuple russe s'y refuse. La mission américaine à Petrograd a été chaleusement reçue par le peuple russe. Tout fait prévoir une avance des Alliés du côté de Salonique. Les Italiens s'emparent de quelques hauteurs du Trentino et capturent plusieurs mitrailleuses et canons. Un zeppelin a été abattu en Angleterre

Mardi, 19 juin.

La Grande-Bretagne va adopter de nouveaux moyens de défense afin de mettre fin aux raids des aéroplanes. Ces derniers raids ont fait de nombreuses victimes. Les Canadiens sont sous le feu de l'ennemi à Lens. Les Alliés préparent une offensive en Serbie.

COMMENT ON FABRIQUE UNE LOI

Les étapes qu'aura à subir le bill Borden avant de pouvoir être mis en vigueur

(Le **Devoir**)

Plusieurs de nos lecteurs qui, d'ordinaire, se désintéressent des chinoiseries de la procédure parlementaire, suivent avec une attention passionnée l'évolution du projet de loi de conscription qui a subi la première lecture.

Qu'est-ce que la première lecture? nous a-t-il été demandé.

La première lecture, c'est une simple formalité sans conséquences, une expression conventionnelle qui ne répond même pas à la réalité puisque, dans le cas de bills ou projets de lois ordinaires, on n'en expose pas même une seule clause et la première lecture se limite à l'énoncé hâtif et souvent inintelligible du titre. Après quoi le greffier se lève précipitamment et marmonne entre les dents: "Première lecture de ce bill; quand aura lieu la deuxième lecture?" Le premier ministre ou celui qui dirige la droite répond à la prochaine séance, ce qui est encore une pure formule, car il peut, à la vérité, s'écouler plusieurs séances avant que l'on dérange le projet de loi qui continue à dormir tranquillement à l'ordre du jour.

La deuxième lecture est bien différente de la première. Elle comporte, si elle est votée, l'adoption du principe du bill qui ne sera plus désormais amendé que sur des questions de détail. Dans le cas concret (le bill Borden) qui intéresse nos lecteurs, c'est à ce moment que M. Laurier, s'il est soucieux des intérêts canadiens, devra se lever et réclamer le referendum et les élections en proposant d'amender le bill dans ce sens. C'est-à-dire d'y ajouter une clause portant: ce bill n'entrera en vigueur qu'après avoir été soumis par voie de referendum à l'approbation de l'électorat du pays et approuvé à la majorité du dit électorat, le dit referendum devant être accordé conjointement avec une élection générale.

Un mécontent qui ne veut ni du referendum ni du bill pourrait même proposer le renvoi à six mois, lequel, s'il était voté, à la majorité de la Chambre, équivaudrait à la mort du projet de loi.

Enfin c'est à ce stage encore qu'un libéral conscriptionniste, plus radical que M. Borden, pourrait proposer la mobilisation de la richesse conjointement avec la mobilisation des miliciens.

On procède au vote sur les amendements s'il y en a et si ceux-ci sont battus, le bill subit sa deuxième lecture. Il est dès lors renvoyé au comité plénier, soit à la Chambre formée en comité de façon à pouvoir discuter plus librement, chaque député pouvant prendre la parole autant de fois qu'on le permettra. C'est ce que bienveillante des confrères de la Presse catholique en particulier, sur l'article "Voeu national", dans le présent fascicule du **Croisé**

Prix de l'abonnement au **Croisé**, 50 sous par an: adresse postale: No 126, Casier, Québec.

l'on appelle étudier un projet de loi. On peut alors y apporter des amendements de détail.

La troisième lecture. Enfin la Chambre est appelée à voter la troisième lecture et peut de nouveau amender. Les discours ne sont pas nombreux.

Ayant franchi toutes les étapes de la Chambre qui le séparaient du Sénat, le bill peut passer au Sénat, à la Chambre rouge, où il est souvent massacré. Là, on suit la même procédure que dans la Chambre basse. Cependant en raison du manque de vigueur et du nombre moins considérable de sénateurs, le mouvement est plus accéléré et le projet atteint plus rapidement l'étape finale.

Les amendements du Sénat. — Du Sénat, le bill, si on ne l'a pas tout simplement occis, peut revenir à la Chambre défiguré par des amendements. La Chambre basse peut accepter ceux-ci ou les rejeter. En ce dernier cas, il y a conflit et on nomme ordinairement pour solutionner la difficulté un comité conjoint des deux chambres. L'entente est-elle impossible, le bill meurt sur le pont des soupirs qui sépare les deux chambres.

Ainsi mourut le bill des bonnes routes et le bill naval Borden (sombre pressentiment pour le premier ministre).

La sanction.—Accepté par la Chambre basse et par le Sénat le bill reste encore projet de loi. Il lui manque d'être revêtu de la signature du gouverneur-général pour devenir loi tout court.

Pour le bill de la conscription, ce ne sera pas là cependant l'étape suprême puisque le texte de la loi pourvoir à sa proclamation spéciale du gouverneur-général.

La clôture.—Notons, en terminant, que la loi de clôture adoptée au début du parlement actuel peut s'appliquer à toutes les étapes du bill à partir de la deuxième lecture. Elle a pour objectif la restriction de la durée de la discussion.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Directeur
de la **Liberté**.

Cher Monsieur,

Je vous envoi sous ce pli quelques lignes pour lesquelles je vous demande le privilège gracieux d'insertion dans la prochaine édition de votre journal.

"Dans son numéro 33 Vol. XLVI, daté le 13 juin 1917, touchant l'inscription du nom de Sa Grandeur Mgr Béliveau sur la liste électorale du Comté de St-Boniface, ce vieil indigo, le **Manitoba**, publia un article que je reproduis en entier. Il commence et finit comme suit:

"Une gaffe"

"Le Gouvernement Norris n'a pas hésité à violer tous les engagements du passé pour nous enlever nos écoles bilingues; mais ses officiers subalternes sont très à-cheval sur la loi — tellement à-cheval qu'ils se trompent à force de vouloir outrer les textes. C'est ainsi que dans un bureau d'enregistrement, ces messieurs ont voulu prétendre et argumenter que M. l'abbé Joubert, procureur du palais épiscopal, n'avait pas le pouvoir de faire inscrire Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, absent pour quelques jours. M l'abbé Joubert a dû "plaider" son cas avec vigueur avant que ces solons comprennent que Sa Grandeur Mgr Béliveau, qui est en voyage, avait le droit de se faire représenter par un membre de sa famille ecclésiastique."

Voilà une prose qui nous arrive comme un cheveu sur la soupe, creuse, intempestive, fiévreuse, fausse et tout à fait délirante. Vous avez raison, messieurs du **Maintoba**, la "gaffe" existe; mais non pas comme vous l'entendez; pour un homme de bon sens ses crocs ont sans doute lacéré les flancs de votre petit journal.

En effet, vous êtes trompés; ce n'est pas M. l'abbé Joubert qui a fait porter le nom de Sa Grandeur Mgr Béliveau sur la liste électorale, mais bien M. Hormisdas Béliveau, le frère de Sa Grandeur.

Comme vous avez besoin de renseignements, je vous laisserai savoir, pour la paix de votre conscience et afin de vous empêcher d'avoir des mauvaises pensées, que loin de s'opposer à l'inscription du nom de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, c'est un de ces officiers du gouvernement "Norris", "à-cheval" sur la loi, qui a vu à ce que le nom de Monseigneur l'Archevêque soit dûment inscrit sur la liste des électeurs.

Vous le voyez, la "gaffe" existe. Votre journal a menti; peut-être ne le voyez-vous pas, vous qui portez des lunettes bleues. Dans votre politique vous êtes tellement portés à faire des "coups-croches" que vous allez douter à tout instant d'un adversaire même honnête. Je ne vous blâme pas là-dessus; le passé de vos copains politiques, le gouvernement Roblin, vous justifie d'être prudents à ce sujet.

J'espère que vous vous rendrez à l'évidence; les faits sont là. C'est à tort et à travers que vous avez publié cette tirade. Pour vous convaincre de la vérité de ce que j'avance, consultez les déclarations statuaires, et vous verrez ce qui s'est passé.

Pour bien terminer, je répète le dernier passage de ce fameux article:

"M. l'abbé Joubert a dû plaider son cas avec vigueur avant **que** ces "**solons**" comprennent **que** Sa Grandeur Mgr Béliveau, **qui** est en voyage avait le droit de se faire représenter par un membre de sa "famille épiscopale"!!!

Période très grammaticale, très française. Voyez comme ça se dit bien. On sent **que**, il y a une force oratoire et un sens légal tout à fait exceptionnel. Je vous assure avec toute la franchise et la candeur ingénue d'un étudiant en droit **que** si Solon eut connu la loi statuaire du Manitoba et le droit anglais, jamais il n'aurait écrit une sublimité pareille!

Je ne puis m'empêcher de vous savoir gré, monsieur le directeur, et de vous remercier à l'avance de votre obligeance à mon égard en publiant cette communication.

Veuillez me croire, Monsieur,
Votre tout dévoué,

Rosario-J.-A. Prince.

SELECTIONNEZ VOS VACHES ET VOUS FEREZ PLUS D'ARGENT

Le contrôle de la production, c'est-à-dire l'inspection régulière des pesées du lait, du coût de la nourriture, etc., nous apprend des choses très utiles et très encourageantes: c'est que les vaches d'un bon type laitier paient abondamment pour le supplément de nourriture qu'on leur donne.

Nous pouvons citer un exemple de ce fait: dans les environs de Saint-Hyacinthe, Québec, cent vaches ont produit 104,854 livres de lait de plus en 1916 que cent autres vaches en 1915. Les relevés de production de 1915 ont fait voir que dix de ces vaches ne payaient pas, elles ont donc été envoyées à la boucherie; en 1916, nouvel envoi de onze autres vaches à la boucherie; ces dernières ont été remplacées par de meilleures trayeuses. Cette forte augmentation dans la production du lait résulte principalement de la meilleure alimentation: on a donné plus de maïs, plus de trèfle et une ration de grain un peu plus nutritive.

Ce supplément de nourriture a coûté $605. Le surcroit de lait qui en est résulté avait une valeur de $1,677.66; il y avait donc un profit net de $1,072.66, et les vaches étaient en bien meilleur état.

Le contrôle de la production aide à choisir de bonnes vaches et donne de plus gros profits. Ecrivez au Commissaire de l'Industrie Loitière, à Ottawa, pour avoir gratuitement des feuilles d'inscription du lait et de la nourriture.

C. F. W.

LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

SACRE-COEUR

Le docteur Benoit a été appelé auprès du R. P. Cahill, o.m.i. provincial des Oblats. Le R. P. Cahill, o.m.i., est malade à l'hôpital de Kenora, Ont.

• • •

Baptêmes

Marie-Alice-Eugénie, fille de Bernard Faucher et de Marie Daigneault. Parrain et marraine: Edmond Daigneault et Alice Daigneault.

Constance - Virginie - Jeannette, fille de Treffé Gareau et Délia Bruneau. Parrain et marraine: Emile Gareau et Constance Waterman.

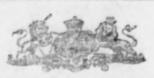
• • •

Mariage

Joseph-Onésime Fréchette à Mademoiselle Yvonne Speiser. Témoins: Mme I. Richer et Mme Cérat.

• • •

Le père curé vient de terminer sa visite dans le nord de la ville. Il y a rencontré seize nouvelles familles canadiennes-françaises.



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., mardi, le 3 juillet 1917, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans tout le Dominion, lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral dans le Dominion."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant à ce ministère et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

Les soumissions devront être libellées, sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 9 juin 1917.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.



Nos élèves entrent aujourd'hui en vacances. La distribution des prix aura lieu ce soir à la séance donnée en l'honneur de notre curé.

• • •

Notre paroisse a eu jusqu'ici huit mariages, 28 baptêmes et 6 décès.

• • •

Un remède très précieux. "Je dois dire", écrit M. Giuseppe Mainian, 96 E. Larned St., Detroit, Mich., "que le Novoro est un remède très précieux. Chaque personne qui en a acheté une bouteille en veut encore; tout le monde est satisfait avec cette médecine. Le Novoro est efficace contre tous les maux, et est particulièrement bo npour régler l'estomac et les intestins." Ce n'est pas un remède de pharmacie. Il est fourni au public par des agents spéciaux, nommés par les fabricants, le Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

• • •

CONCERT D'ADIEU DE M. S. HELIE

Mardi, 19 juin, il y avait salle comble au concert d'adieu de notre sympathique ténor, M. S. Hélie. En effet, avant 8 heures 30 du soir, plus de 800 personnes envahissaient la salle spacieuse de l'Académie Saint-Joseph, que les Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie avaient mis à la disposition de l'artiste pour cette soirée.

Le goût de la musique, comme celui du beau en général, a toujours été cultivé chez nous Canadiens français, descendants de la vieille France. C'est pourquoi dans tous les centres importants où sont les nôtres, à Québec, à Montréal, comme à Winnipeg et à Saint-Boniface, nous avons des artistes qui savent nous faire honneur, dans la sculpture, la peinture, la poésie, l'éloquence et la musique.

M. Hélie, qui s'est fait une carrière de la musique vocale, est de ce nombre. Ses succès toujours grandissants le font apprécier aux véritables critiques de cet art si délicat. Ce que l'on admire chez lui, c'est la diction parfaite, le timbre chaud et résonnant, la judicieuse observation des nuances, la voix douce et prenante qui s'élève et s'accroît avec force dans l'exhaltation du sentiment musical.

Véritablement, le programme qu'il nous a donné fut un régal pour tous, tellement il était varié et approprié à la souplesse de sa voix: parties d'opéra, morceaux gracieux et légers, graves et religieux, tristes et mélancoliques, ont tour à tour ému ou égayé l'assistance par leur artistique exécution. "Les semailles" furent jetées à pleines mains, j'allais dire à pleine voix. "Les heures" furent très expressives et provoquèrent un vigoureux rappel qui nous valut "O Carillon".

Nous remercions M. Hélie de nous avoir délecté à l'église par les cantiques pieux qu'il adressait pour nous au Seigneur, et nous le félicitons chaleureusement pour le succès du concert qu'il vient de nous donner au profit des nouvelles orgues de la cathédrale. M. Hélie nous reviendra, c'est pourquoi nous lui disons: Au revoir.

M. le professeur Pépin a soutenu avec éclat sa réputation d'accompagnateur. Nous lui adressons aussi un cordial merci, ainsi qu'à Mlle Adélia Patenaude et à M. Alexandre Beaupré, qui ont prêté leur gracieux concours en vrais artistes, ce qui à côté de M. Hélie n'était pas facile à réaliser. C'est le bien sincère compliment que nous leur adressons.

Belle Humeur.

La Société Saint-Jean-Baptiste, de Sainte-Anne des Chênes, Manitoba, célèbrera sa fête patronale, jeudi, le 5 juillet prochain. Tous sont invités à prendre part à cette fête.

Nous en reparlerons la semaine prochaine.

Le Secrétaire.

AU CLUB "LE CANADA"

La salle à manger du club "Le Canada" peut asseoir une vingtaine de personnes à la fois: il arrive assez souvent le midi que les places sont toutes prises. Rien de plus réchauffant pour le patriotisme canadien-français que d'entendre les conversations animées en langue française qu'on y entend alors, de même dans la salle de billard attenante. Un habitué faisait l'autre jour la juste remarque que voici: "Ici on parle, on mange, on joue, on fume, on lit, on fait tout en français." Vous qui lisez ces lignes essayez de ce régime: vous verrez comme vous vous en trouverez bien. Vous connaissez l'adresse: 252 rue Main.

POUR LA BELGIQUE

Le 2 juillet prochain

Le Club Belge de Saint-Boniface organise pour le 2 juillet prochain un grand pique-nique qui aura lieu au parc de balle au champ de la rue Desmeurons.

Admission: vingt-cinq sous.

DU CHARBON DANS L'OUEST

Winnipeg, 14. — Le Dr Ruttan, du conseil des recherches du gouvernement annonçait hier que sous peu l'ouest serait amplement pourvu de charbon. On se le procurera en traitant les lignes existant en grandes quantités dans l'ouest du Canada. D'après les chiffres fournis par le Dr Ruttan on peut sortir de Winnipeg de 100,000 à 200,000 tonnes quotidiennement.

CROIX DE GUERRE

Une lettre de M. René Poirier, jeune soldat français de 20 ans, apprend à ses parents qu'il vient d'obtenir la Croix de guerre avec palmes et étoiles. Il ne dit point pour quelle action d'éclat. Le soldat Poirier est fils de M. et Mme Victor Poirier et frère de Mlle Jeanne Poirier, toujours si dévouée pour les oeuvres françaises et belges.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A LA SALLE

"Pour les nôtres"

Nous revenons à charge une seconde fois pour annoncer au public que la paroisse de LaSalle fêtera la Saint-Jean-Baptiste cette année.

Dans un dernier article nous nous arrêtions à mentionner seulement un concours de jeux qui constituerait un pique-nique. Sans doute nous avions un noble but en préparant ces jeux, puisque tous les profits retournaient à l'Association d'Education, mais à présent nous nous proposons davantage. Nous ne nous contenterons pas de satisfaire seulement les goûts des joueurs et des gourmets, mais nous rassasirons aussi le patriotisme de nos bons Canadiens français en fêtant la Saint-Jean-Baptiste.

Chacun sait comme cette fête apporte chez nous un renouveau de joie et de courage, chaque fois qu'elle se présente. Il serait donc peu convenable de négliger le côté religieux et patriotique de cette fête pour ne regarder que les avantages matériels que l'on pourrait en tirer.

A cette occasion nous aurons par conséquent, le 24 juin, une messe solennelle chantée à 9.30 heures. Il y aura un sermon de circonstance et le salut du T. S. Sacrement, après la messe. Après ces offices on pourra se rendre immédiatement sur le terrain du pique-nique, où le dîner sera servi.

Nous réitérons le cri d'appel que nous avons déjà lancé aux Canadiens français des diverses paroisses. Nous espérons que chacune d'elles déversera sa population dans notre petit village, où nous nous amuserons en famille, en cette fête de notre saint patron. Inutile de redire que les jeux seront nombreux, comiques et très intéressants. Venez-y donc, chers amis; nous vous attendons avec tant d'impatience!

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG — CANADA

M. SWIFT ET LES ECOLES BILINGUES

Dans son rapport d'inspection, il leur décerne un brevet d'excellence souf e nce qui concerne le Règlement XVII.

Ottawa, 14. — La commission des écoles séparées d'Ottawa a entendu, hier soir, l'inspecteur Swift faire rapport sur plusieurs des écoles bilingues de la capitale et leur décerner, dans l'ensemble, un brevet d'excellence. Il n'y a pas de reproche à faire à ces écoles, dit-il, sauf en ce qui concerne l'application du règlement 17. A peu près partout la langue de communication est le français, mais cela n'empêche pas l'enseignement de l'anglais et des autres matières d'y être enseigné d'une façon toute aussi satisfaisante que dans n'importe quelle école d'Ottawa.

L'inspecteur a visité les écoles de Notre-Dame du Rosaire, où l'assistance est de 249 élèves dont 243 ont assisté pendant les cinq jours de son examen; il y existe un esprit de coopération remarquable entre maîtres et élèves, ceux-ci se montrent extrêmement désireux de bien savoir l'anglais et cette école est certainement en avance d'une année sur n'importe quelle école de la capitale. L'enseignement et la pratique de l'anglais y sont excellents, bien que l'on se serve du français comme langue de communication. Je remarque seulement, dit-il, que le règlement XVII n'est pas observé. Les mêmes observations s'appliquent, quoiqu'à un moindre degré, aux écoles Saint-Antoine, St-Conrad et Saint-François. Les autres n'ont pas été visitées récemment.

Celle d'Ottawa-est reçoit les mêmes compliments, mais l'inspecteur remarque que trois des classes sont conduites dans le soubassement de l'église, où les conditions d'hygiène ne sont pas satisfaisantes.

VIENT DE PARAITRE

L'intervention américaine, ses motifs, son objet, ses conséquences, par Henri Bourassa. Brochure, grand format, de près de 60 pages. — Prix: 25 sous, plus 3 sous pour le port; à la douzaine, $2.50, plus les frais d'expédition.

Cette étude sur l'intervention des Etats-Unis dans la guerre mondiale est le fruit d'une enquête menée par l'auteur dans les milieux américains les plus divers, pendans un laps de temps assez long. L'auteur était à Washington lors de la déclaration de guerre; il y a rencontré quelques-uns des hommes en vue de la République américaine, dont il résume les impressions. Cela, joint à sa propre expérience des affaires publiques, lui a permis d'écrire un travail d'un très vif intérêt.